



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

44^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

Comité permanent de l'environnement et du développement durable

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 096

Le jeudi 8 février 2024

Président : M. Francis Scarpaleggia



Comité permanent de l'environnement et du développement durable

Le jeudi 8 février 2024

• (1530)

[Traduction]

Le président (M. Francis Scarpaleggia (Lac-Saint-Louis, Lib.)): Chers collègues et chers témoins, bonjour.

J'aimerais souhaiter la bienvenue à l'hon. Helena Jaczek, présente aujourd'hui comme invitée, qui remplace...

M. Dan Mazier (Dauphin—Swan River—Neepawa, PCC): Monsieur le président, a-t-on des informations sur les dépenses pour Dubaï?

Le président: Non, je n'en ai pas. Je demanderai à un membre du personnel de se renseigner. J'en prends note.

Les tests de son ont été effectués, tout fonctionne.

Nous avons aujourd'hui une réunion très intéressante, qui portera en bonne partie sur les technologies de l'eau et l'industrie des technologies de l'eau.

Notre premier groupe de témoins est prêt à commencer. Nous accueillons le professeur Oliver Brandes de l'université de Victoria, Alan Shapiro du BC Net Zero Innovation Network, ainsi que Shelley Peters et Jason Jackson de la Canadian Water Quality Association.

[Français]

Nous recevons aussi Mme Patricia Gomez, du Centre des technologies de l'eau.

Monsieur Brandes, vous disposez de cinq minutes pour faire votre allocution.

[Traduction]

M. Oliver Brandes (co-directeur, Projet POLIS sur la gouvernance écologique, Centre d'études mondiales, University of Victoria, à titre personnel): Merci beaucoup.

L'eau définira le présent siècle et les décennies à venir. Par cela, je veux dire que la gestion et la gouvernance des ressources en eau détermineront si le Canada sera une nation riche et prospère ou s'il sombrera dans la médiocrité et les occasions manquées. Comme nous le savons tous — et vous encore davantage que moi, après avoir entendu au fil des mois tous ces mémoires et témoignages —, la crise du climat est en fait une crise de l'eau.

Comme on vous l'a dit, je me nomme Oliver Brandes, et je représente ici le projet POLIS du Centre d'études mondiales de l'université de Victoria, ainsi que le Forum for Leadership on Water. Je vous salue au nom de l'extrême ouest du Canada et de l'île de Vancouver, territoire des peuples de la langue lekwungen.

Je ne suis pas un spécialiste des technologies; je suis ici par ricochet d'une activité précédente. Cependant, tous les enjeux d'actuali-

té aujourd'hui, qu'il s'agisse de technologie, de sécurité alimentaire, de logement, de prospérité, de santé, de développement économique, de communauté, de qualité de vie, de saumons et d'autres espèces, et j'en oublie beaucoup, bref tous ces enjeux sont reliés à l'eau. La notion de sécurité de l'eau et de sécurité des bassins hydrographiques est absolument fondamentale. En fait, les bassins hydrographiques font partie de notre infrastructure sanitaire et s'arriment intrinsèquement à la sécurité physique des communautés et des entreprises, à leur capacité d'action et à leur avenir.

L'eau influence les enjeux, en ce sens que 90 % des catastrophes naturelles ont une composante hydrique. D'ici 2025, les effets et les catastrophes climatiques ralentiront de 25 milliards de dollars par année la croissance économique du Canada, ce qui équivaut à 50 % de la croissance prévue du PIB.

J'ai déjà consacré une bonne partie de la journée à parler aux médias, car en Colombie-Britannique nous aimons parler des quatre cavaliers de l'apocalypse hydrique: les sécheresses, les incendies, les inondations et la contamination de l'eau. Ces dernières années, la Colombie-Britannique a été durement touchée par des méga-sécheresses historiques, des rivières atmosphériques et des incendies de forêt sans précédent. Il s'agit de phénomènes réels qui affectent concrètement la population, mais pour lesquels le gouvernement fédéral a été en bonne partie absent. Les nombreuses promesses de reconstruire en mieux sont demeurées lettre morte. C'est ce qui m'amène ici aujourd'hui.

Ce dont nous avons besoin, c'est tout simplement que le gouvernement fédéral fasse son travail. Cela dit, il importe de comprendre que la nature de ce travail a évolué au fil des ans. Le gouvernement ne peut pas commander la pluie, mais il peut certainement aider les communautés à se préparer aux problèmes à venir et voir à ce que tout le monde fait sa part.

Il est facile d'affirmer que nous n'avons pas besoin des gouvernements et que nous pouvons nous en passer. Dans le domaine de l'eau, c'est faux, triplement faux. Il faut que les collectivités, les maires, les chefs, les agriculteurs, les éleveurs, les entreprises et les dirigeants communautaires travaillent ensemble, coopèrent et collaborent. Essentiellement, l'eau est une ressource commune.

Dans tout cela, le gouvernement fédéral a un rôle essentiel à jouer. Bien gérer l'eau, c'est planifier, c'est savoir à quoi s'attendre et se préparer à l'imprévu, mais c'est aussi savoir comment partager et comment collaborer dans une optique de bon voisinage.

Quand l'eau n'arrive pas ou quand elle arrive tout d'un coup, ou quand le bassin versant est en feu, il est important que tout ce travail ait été accompli bien à l'avance. Le gouvernement fédéral est absent depuis trop longtemps, et il existe de nombreuses occasions ou de nombreux éléments qui peuvent nous aider à faire face à cette situation.

Au nombre de ces occasions possibilités se trouve l'Agence canadienne de l'eau et le renouvellement de la Loi sur les ressources en eau du Canada. Je parlerai tout d'abord de l'Agence canadienne de l'eau, qui détermine la façon dont le gouvernement fédéral peut et doit intervenir, et comment il peut le faire efficacement. L'Agence représente un mécanisme de gouvernance qui permet l'efficacité qui autorise l'exercice d'un leadership national et mondial et, certainement, d'un fédéralisme coopératif pancanadien. Elle veillera à ce que les investissements en matière hydrique soient faits avec pragmatisme, efficacité et urgence, et avec un maximum de retombées locales. C'est le sentiment d'efficacité qu'elle dégagera qui aidera les gens en place.

L'autre pièce du puzzle résidera, premièrement, dans le renouvellement de la Loi sur les ressources en eau du Canada. C'est une occasion à saisir. La mise en place d'une loi sur l'eau digne du XXI^e siècle comporte cinq éléments. Permettre, améliorer et exiger la capacité de prévoir les problèmes de nature hydrique et d'y répondre, pour pouvoir ainsi mieux protéger les gens, les collectivités et les infrastructures contre une hydrologie changeante.

Dans un second temps, il s'agit de faire progresser la réconciliation. C'est un élément fondamental, qui cadre avec la Commission de vérité et réconciliation et la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones et qui est essentiel sur le plan des retombées et au niveau des processus — par exemple le recours à un processus de co-rédaction.

En troisième lieu figure le processus de planification et de gestion intégrées des bassins hydrographiques, qui protège, restaure et maintient l'intégrité écologique des eaux du pays.

• (1535)

Quatrièmement, nous avons la création d'une entité de gestion des eaux transfrontalières du XXI^e siècle, et en cinquième place, la constitution d'un fonds national de l'eau.

La Colombie-Britannique nous offre un bon modèle avec son fonds pour la sécurité des bassins versants, qui gère les ressources en eau en fonction du bien-être et de la prospérité des générations actuelles et futures.

Le président: Merci beaucoup.

Nous passons maintenant à M. Shapiro, pour cinq minutes.

M. Alan Shapiro (conseiller stratégique, BC Net Zero Innovation Network, à titre personnel): Monsieur le président, mesdames et messieurs les membres du Comité, bonjour et merci de me donner l'occasion de m'entretenir avec vous aujourd'hui.

Je m'appelle Alan Shapiro et je vous joins depuis les territoires traditionnels non cédés des nations Musqueam, Squamish et Tsleil-Waututh à Vancouver. J'occupe un certain nombre de fonctions axées sur les technologies de l'eau et les entreprises, y compris en tant qu'expert-conseil en environnement et conseiller stratégique pour Foresight Cleantech Accelerator.

Aujourd'hui, je demande au Comité d'examiner trois recommandations pour son rapport. Premièrement, que les priorités en matière d'eau douce soient directement alignées sur d'autres secteurs d'intérêt environnementaux et économiques. Deuxièmement, que les technologies de l'eau soient intégrées aux initiatives fédérales sur les eaux douces, y compris l'Agence canadienne de l'eau et le Plan d'action sur l'eau douce. Troisièmement, que des mécanismes plus

efficaces soient envisagés pour le déploiement de solutions en matière d'eau dans les communautés et les secteurs du Canada.

J'aimerais commencer par tracer le portrait des technologies de l'eau et de l'économie bleue au Canada. Comme le Comité l'a déjà appris, l'eau touche la plupart des principaux secteurs canadiens, de l'exploitation minière à l'agriculture, les chevauchements étant particulièrement importants avec le climat. Les technologies de l'eau concernent les produits et les services qui favorisent la qualité de l'eau, la quantité d'eau, l'approvisionnement en eau ainsi que la gestion de l'eau dans tout le cycle de l'eau. Cela comprend les technologies de traitement des eaux, comme la désinfection par lumière ultraviolette, les capteurs de détection de nouveaux contaminants dans l'environnement, ou les plateformes aidant les réseaux d'eau à réduire l'utilisation d'énergie et de substances chimiques. Toutes ces technologies sont des exemples de solutions efficaces en matière d'eau conçues au Canada à ce jour.

L'« économie bleue » concerne l'utilisation durable et la conservation des ressources en eau de mer et en eau douce pour appuyer les emplois et la croissance économique. Malgré l'image de marque du Canada en tant que chef de file mondial dans le domaine de l'eau, la Stratégie de l'économie bleue de Pêches et Océans Canada est qualifiée d'occasion d'exploiter le potentiel de croissance fondé sur les océans du Canada. Cette définition de l'économie bleue fondée sur les « océans seulement » laisse de côté l'eau douce, une énorme omission étant donné que les Grands Lacs à eux seuls génèrent plus de 1,5 million d'emplois et 60 milliards de dollars en salaires annuels au Canada et aux États-Unis. La pollution par les plastiques illustre bien ce problème; alors que les plastiques constituent un problème important pour les océans dans le monde, la plupart des huit millions de tonnes de plastiques qui se retrouvent dans les océans chaque année proviennent des fleuves.

S'il n'existe aucune donnée directe d'exportation pour les technologies et services liés à l'eau, Statistique Canada a signalé 18 milliards de dollars d'exportations de technologies environnementales et de technologies propres en 2021, y compris dans un certain nombre de catégories liées à l'eau. Non seulement les investissements dans la recherche, l'innovation, l'infrastructure et dans la gestion de l'eau génèrent des emplois dans le secteur public et le secteur sans but lucratif, mais aussi ils stimulent la croissance dans le secteur privé, en générant des emplois lucratifs dans les secteurs du développement technologique et de la fabrication, dans les métiers spécialisés et dans le secteur des affaires.

Bien que le Canada ait de solides bases dans le secteur de la recherche et de l'innovation, l'adoption des technologies canadiennes de l'eau reste un problème important. Les études mentionnent systématiquement l'aversion au risque, les processus d'approvisionnement conservateurs et le manque de mesures d'incitation environnementale et économique en tant qu'obstacles. Dans les conditions actuelles, la technologie canadienne doit souvent trouver un marché d'exportation pour être mise à l'essai et déployée; le manque de possibilités d'adoption au pays limite le potentiel environnemental et économique de ces solutions. Plus particulièrement, les municipalités sont souvent loin d'avoir les ressources nécessaires pour faire des investissements liés à l'eau.

Un certain nombre d'initiatives nouvelles appuyant l'adoption des technologies de l'eau se développent au Canada, telles que la plateforme d'adoption de technologies propres de Foresight Canada et son réseau d'innovation Net Zero en Colombie-Britannique.

J'aimerais conclure avec trois recommandations pour le Comité.

Premièrement, étant donné que l'eau touche la plupart des principaux secteurs canadiens, il est essentiel d'aligner les priorités et les investissements en matière d'eau sur d'autres secteurs d'intérêt environnementaux et économiques, y compris le développement de la main-d'oeuvre, la planification des infrastructures et les changements climatiques.

Deuxièmement, les technologies de l'eau doivent être intégrées aux initiatives fédérales sur les eaux douces, y compris l'Agence canadienne de l'eau et le Plan d'action sur l'eau douce. Les forces reconnues du Canada en recherche appliquée et développement technologique en matière d'eau n'ont qu'une valeur limitée si elles ne sont pas intégrées aux politiques générales sur l'eau et aux priorités de financement. Il est également impératif que l'eau douce fasse l'objet d'un financement durable, à long terme, ce qui comprend le respect par le gouvernement fédéral de son engagement à investir un milliard de dollars dans le Plan d'action sur l'eau douce.

Enfin, nous devons nous doter de mécanismes plus efficaces pour la démonstration et le déploiement des technologies de l'eau dans les communautés et les industries canadiennes, y compris des mesures d'incitation économique, une réglementation environnementale et des processus d'approvisionnement adaptés. Cela est particulièrement important dans les régions et les secteurs fortement touchés par la rareté de l'eau et les changements climatiques.

Avant de répondre à vos questions, je tiens à remercier le Comité pour son étude sur ce sujet essentiel.

● (1540)

Le président: Merci, monsieur Shapiro.

Nous passons maintenant à Mme Peters, de la Canadian Water Quality Association.

Mme Shelley Peters (directrice exécutive, Canadian Water Quality Association): Je remercie le président, les vice-présidents et les autres membres du comité de me donner l'occasion de parler de l'importance de l'eau douce au Canada.

Je m'appelle Shelley Peters, et je travaille depuis plus de 30 ans dans l'industrie de la qualité de l'eau.

Je comparais aujourd'hui en tant que directrice exécutive de la Canadian Water Quality Association. J'ai avec moi Jason Jackson, professeur, technicien breveté et conseiller pédagogique de l'Association. Nous tenons à remercier le comité de son invitation, de même que les membres du comité avec qui nous déjà avons parlé, pour le temps qu'ils nous ont accordé.

La Canadian Water Quality Association est le porte-voix national de l'industrie nationale du traitement des eaux résidentielles, industrielles, commerciales et institutionnelles. Depuis sa création en 1956, l'Association a pris de l'expansion et elle représente aujourd'hui plus de 200 petites et moyennes entreprises. Nous formons et certifions plus de 1 000 entreprises canadiennes du secteur, et nous en défendons les intérêts à l'échelle nationale. Ces entreprises comprennent des vendeurs, des détaillants et des installateurs de produits de qualité de l'eau, des plombiers, des fournisseurs de petits systèmes d'eau potable, ainsi que des grossistes et des fabricants de composants et de systèmes de qualité de l'eau qui, collectivement, contribuent pour quelque 1,2 milliard de dollars à l'économie canadienne. Nous pensons qu'au Canada, chaque individu devrait avoir accès à une eau saine et salubre.

Lorsqu'un citoyen canadien se pose une question sur l'eau qui sort de son robinet, ce sont souvent nos membres qui sont en première ligne. Ils travaillent directement avec les propriétaires de maison, les gestionnaires de bâtiments, les municipalités, les communautés des Premières Nations et les petites villes en milieu rural et isolé pour trouver des solutions aux problèmes locaux de qualité de l'eau. Comme beaucoup d'autres secteurs, nous avons de plus en plus de mal à répondre aux besoins en eau de nos clients.

Aujourd'hui, face aux sécheresses, aux inondations et aux incendies de forêt qui bouleversent nos paysages et altèrent les sources d'eau superficielles et souterraines, de nouvelles inquiétudes émergent concernant la qualité et l'abondance de nos ressources en eau. Un autre problème confronte également notre secteur, soit la méconnaissance des ressources en eau par les consommateurs; de plus, la difficulté de recruter et de retenir des spécialistes en qualité de l'eau nous empêche de fournir de meilleurs services à davantage de Canadiens.

Le constant développement de notre population, de notre économie et de nos communautés exerce une pression croissante sur les écosystèmes et sur les sources d'eau que nous utilisons pour boire, pour nous laver, pour faire la cuisine, pour nos loisirs et pour les processus industriels, notamment miniers. Au Canada, l'eau douce est à la fois la plus importante ressource naturelle et celle que nous tenons le plus pour acquise.

Dans les prochaines années et décennies, l'industrie de la qualité de l'eau jouera un rôle de plus en plus important pour préserver la qualité de nos eaux douces. La santé de la population canadienne est menacée par de nouveaux contaminants comme l'acide perfluorooctanoïque et le perfluorooctanesulfonate, de même que par des contaminants émergents comme l'arsenic, les agents pathogènes et même les microplastiques. Au vu de ces nouvelles réalités, les collectivités auront besoin d'équipements et de procédés de traitement de l'eau nouveaux et modernisés, et les familles auront besoin de l'expertise des professionnels de la qualité de l'eau pour mieux préserver la qualité de l'eau.

La filtration, les adoucisseurs d'eau, l'osmose inversée, les ultraviolets et d'autres technologies sont des outils importants pour traiter l'eau provenant de toutes les sources, y compris les puits, les services publics municipaux, les lacs et les cours d'eau. Dans certains cas, les sécheresses peuvent réduire la quantité d'eau, et les inondations causées par les rivières atmosphériques ou des orages plus intenses peuvent causer un gonflement des sources d'eau qui débordera la capacité des installations de traitement municipales et laissera à la population une eau non traitée et insalubre.

Ces problèmes ne surprendront pas les habitants des communautés dépourvues depuis des années d'un accès à une eau potable propre et sûre. Quand les solutions centrales de traitement de l'eau à l'échelle communautaire s'avèrent inefficaces, les systèmes domestiques au point d'entrée et au point d'utilisation peuvent, à condition d'être correctement installés et entretenus, constituer une solution précieuse pour répondre aux besoins en eau potable.

Il sera important, à l'avenir, de proposer davantage d'options pour le traitement de l'eau à domicile. Nous avons exhorté le gouvernement fédéral à investir dans la création d'une carte nationale et accessible de la qualité des eaux qui pourra mieux renseigner les pouvoirs publics, les entreprises et principalement les consommateurs sur les contaminants de l'eau. De plus, grâce à une telle carte, les spécialistes de la qualité de l'eau qui ont une grande expérience en matière de solutions disposeraient de données plus précises pour suggérer des solutions aux propriétaires de maisons, aux résidents et aux propriétaires d'entreprises, qui pourraient ainsi faire des choix éclairés pour combler leurs besoins de traitement d'eau.

Avec des professionnels du traitement de l'eau et des consommateurs bien informés, le recours aux technologies de traitement peut permettre d'améliorer la qualité de l'eau, d'employer des solutions plus efficaces et de mieux comprendre comment atténuer les éventuels problèmes qualitatifs et quantitatifs par la mise en place de systèmes efficaces, durables et résilients qui seront abordables pour tous les Canadiens.

Je vous remercie de m'avoir donné l'occasion de parler de ces enjeux, et il nous fera plaisir de répondre à vos questions.

• (1545)

[Français]

Le président: Merci, madame Peters.

Madame Gomez, vous avez maintenant la parole pour cinq minutes.

Mme Patricia Gomez (coordonnatrice scientifique, co-fondatrice de Clean Nature, Centre des technologies de l'eau): Bonjour, monsieur le président et membres du Comité.

Je vous remercie de m'avoir donné l'occasion de m'adresser à vous dans le cadre de cette étude cruciale sur l'eau douce.

Aujourd'hui, je représente le Centre des technologies de l'eau, ou Cteau, un organisme à but non lucratif qui est le seul accélérateur technologique spécialisé dans le domaine de l'eau. Pour mieux illustrer la réalité de l'innovation technologique, j'aimerais vous faire part de mon expérience en tant qu'entrepreneure et cofondatrice de Clean Nature, une entreprise émergente dans le domaine des technologies propres.

J'ai toujours été passionnée par la protection de l'eau, et mon parcours professionnel m'a permis de voir les défis liés à l'eau sous différents angles, que ce soit celui de la science et de la recherche, celui de l'industrie ou celui des milieux municipal et privé. Je suis une Canadienne d'origine colombienne. À mon arrivée, j'ai été émerveillée par l'abondance des ressources en eau douce du Canada, mais, en même temps, effrayée par ce faux sentiment de sécurité quant à son abondance et à sa pérennité. L'eau étant notre ressource naturelle la plus importante, le Canada doit élaborer une stratégie efficace pour la protéger. Cela implique de soutenir le secteur des technologies de l'eau pour qu'il puisse offrir des solutions innovantes et adaptées.

J'aimerais vous parler de trois points en particulier: le besoin d'accélérer le développement de solutions technologiques, le manque criant de soutien aux idées porteuses et innovantes, et le besoin de soutenir l'écosystème d'accélération et de transfert technologique.

Premièrement, on a besoin d'accélérer le développement de solutions technologiques, parce que les défis liés à la protection de l'eau

douce évoluent rapidement, comme vous le savez, et ils nécessitent des solutions innovantes et adaptées. La contamination, la pollution, les changements climatiques et l'utilisation de la ressource ne sont que quelques exemples. Nos méthodes traditionnelles ne seront probablement plus suffisantes pour être en mesure de faire face à ces défis. Il est donc primordial de renforcer le développement technologique et l'innovation au Canada.

Avec 20 % des ressources en eau douce de la planète, le Canada doit être un chef de file dans le développement des technologies propres dans le secteur de l'eau. Cela nécessite d'accorder un soutien aux solutions innovantes, aux entreprises émergentes ainsi qu'aux accélérateurs technologiques, afin que ces solutions passent de l'idée au marché et qu'elles puissent ainsi contribuer autant à la protection de l'eau qu'au développement économique du pays.

Deuxièmement, il y a un manque criant de soutien accordé aux idées porteuses. Bien qu'il existe des programmes de soutien au développement technologique, un manque de soutien financier adapté persiste, surtout pour les entreprises qui en sont aux premières étapes de leur développement. Il ne faut pas se le cacher: toute nouvelle technologie doit passer par des étapes d'idéation, de prototypage et de validation avant de pouvoir être déployée.

Pour illustrer cela, je vais vous parler de Clean Nature, une entreprise émergente que j'ai fondée avec deux de mes collègues du domaine de l'eau. L'entreprise est axée sur une nouvelle technologie innovante qui a suscité un grand intérêt auprès des médias, du marché et même d'Innovation Canada. Malgré cela, après quatre ans, nous n'avons pas encore assez de soutien financier et technologique pour pouvoir consacrer tout notre temps au déploiement de cette technologie. Je suis convaincue que plusieurs entreprises se heurtent aux mêmes barrières.

Bien qu'il soit plus facile d'accéder aux ressources financières pour les moyennes et grandes entreprises, trop peu de ressources sont consacrées à l'accélération technologique pour que le Canada devienne un chef de file dans le secteur de l'eau et utilise les meilleures technologies qui soient pour protéger la ressource. Ainsi, le Canada risque de perdre des idées et des technologies prometteuses.

Troisièmement, on a besoin de soutenir l'écosystème des accélérateurs technologiques, parce que les entreprises innovantes nécessitent à la fois un soutien financier et un soutien technologique. Pour garantir leur succès, l'accès aux accélérateurs technologiques, comme le Cteau, et à des accélérateurs d'entreprise, comme AquaAction, entre autres, est crucial. Ils sont essentiels pour le développement de toute technologie au Canada, dont les technologies propres.

Les besoins sont donc criants. Par exemple, au cours des quatre dernières années, le Cteau a connu une croissance de 400 % de son chiffre d'affaires et de son nombre de projets d'aide technique, de validation et de mise à l'échelle de différentes solutions.

• (1550)

Malheureusement, malgré cette croissance, le manque de soutien public limite notre capacité à répondre pleinement aux besoins des entreprises innovantes dans un marché de plus en plus conscientisé à l'importance de l'eau.

Le président: Merci beaucoup de ces témoignages.

Je cède maintenant la parole à M. Deltell.

M. Gérard Deltell (Louis-Saint-Laurent, PCC): Merci beaucoup, monsieur le président.

Bonjour à tous les collègues.

Mesdames et messieurs, soyez les bienvenus dans votre Chambre des communes.

Madame Gomez, j'aimerais en savoir davantage sur votre entreprise et que vous nous décriviez l'expérience que vous avez vécue à cet égard.

D'abord, quel est le nom de votre entreprise et quelle est la technologie que vous développez?

Commençons par cela; ensuite, nous irons plus en profondeur sur les difficultés que vous devez affronter.

Mme Patricia Gomez: D'accord.

Clean Nature est une entreprise en démarrage axée sur le développement de technologies basées sur l'intelligence artificielle pour optimiser l'épandage des sels de déglacage. On sait que les sels de déglacage sont très nuisibles et qu'ils compromettent la qualité de l'eau. Mes collègues et moi avons commencé à travailler sur cette idée il y a quatre ans. Nous étions trois étudiantes, et nous nous sommes connues à l'université. Comme étudiantes à la maîtrise et au doctorat, nous avons mis au point un concept et nous avons participé à différents défis liés à l'innovation, comme le Défi AquaHacking. Notre solution, qui est axée sur l'intelligence artificielle, a montré beaucoup de potentiel.

Je vais vous exposer le problème des entreprises en démarrage. Quand on est à l'université et qu'on a une idée prometteuse, on est accompagné, on peut avoir du soutien comme chercheur universitaire, par exemple. Toutefois, quand on sort du milieu universitaire, il y a une lacune pour le financement. Du soutien financier est offert aux entreprises plus développées, mais, pour l'obtenir, il faut que l'entreprise existe depuis deux ou trois ans et qu'elle ait un nombre minimal d'employés à temps plein, ce qui est très difficile quand on démarre une entreprise.

Je dirais donc que, le premier obstacle, c'est de trouver le soutien nécessaire pour pouvoir consacrer tout notre temps et toutes nos ressources au développement de l'entreprise. Par exemple, dans le cas de Clean Nature, nous sommes juste trois, et seule l'une d'entre nous a réussi à avoir une bourse postdoctorale. Elle peut ainsi travailler au développement technologique de l'entreprise.

Or, le développement technologique n'est pas la seule tâche. Il faut aussi élaborer le modèle d'affaires. Ce modèle est très clair pour nous; nous y avons travaillé. Cependant, si nous avons le soutien et des ressources suffisantes, il est évident que nous serions rendus beaucoup plus loin quant au développement de la technologie.

M. Gérard Deltell: On parle quand même d'utiliser l'intelligence artificielle pour gérer l'épandage de sel et le déglacage. Ce n'est pas un créneau particulier. Votre produit s'adresse à bien des gens. Tout le monde doit faire du déglacage, que ce soit dans l'entrée de cour de la maison, dans les voies d'accès à un parc ou, bien entendu, sur les rues et trottoirs des municipalités. Vous avez des centaines de milliers de clients potentiels. D'un océan à l'autre, cela représente des millions de clients potentiels, sans compter ceux de tous les pays nordiques.

Sans dévoiler de secrets, comment se fait-il qu'aucune ville ne vous ait épaulées?

Mme Patricia Gomez: Je peux vous donner un peu plus de détails. Nous avons eu beaucoup de soutien, surtout d'organismes comme AquaAction. Ils nous ont permis de lancer un projet pilote. Atteindre cette étape constitue un autre obstacle et c'est probablement très important de réfléchir à cela.

Mis à part l'aspect économique, le temps et les ressources à consacrer pour développer les technologies, il y a aussi l'obstacle que constitue la réglementation. Quand il s'agit de réglementation municipale, les gens ont toujours peur du changement. Nous sommes allées rencontrer des représentants de municipalités pour leur dire que nous avions une solution permettant de réduire de 40 à 50 % la consommation de sel de déglacage. Les responsables nous répondaient qu'ils préféreraient épandre plus de sel que d'avoir un risque pour la sécurité. Nous comprenons cet argument. Cependant, pour valider notre solution, il faut faire des tests. Heureusement, nous avons réussi à lancer un projet pilote, qui est en cours dans la ville de L'Assomption.

C'est grâce au soutien d'accélérateurs, comme AquaAction et IVÉO, que nous avons pu nous adresser aux municipalités. Toutefois, il fallait passer par un intermédiaire pour qu'elles nous écoutent. Nous avons reçu de nombreux appels de gens et de clients potentiels qui s'intéressaient à la technologie, mais, au bout du compte, ils trouvaient qu'elle n'était pas encore assez développée. Nous pouvons comprendre cela, mais, pour développer la technologie, nous avons besoin de soutien, d'accompagnement et d'occasions de déploiement.

Je travaille également dans le milieu entrepreneurial, notamment pour le Cteau. Je vois des entreprises qui essayent de développer de nouvelles technologies, des entreprises innovantes, et je constate qu'elles doivent affronter les mêmes défis.

• (1555)

M. Gérard Deltell: De nombreux maires souhaiteraient vous accueillir. Je pense que Mme Puzé, qui est elle-même de la ville de L'Assomption, sera très heureuse d'apprendre cela. Elle semble au courant, bien entendu, car c'est dans sa circonscription.

Si la Ville de L'Assomption vous a dit oui, je ne peux pas croire qu'il n'y a pas d'autres villes qui seraient prêtes à vous épauler.

Quels sont vos commentaires là-dessus?

Mme Patricia Gomez: Des villes s'intéressent au projet, mais, comme je l'ai mentionné plus tôt dans mon témoignage, on peut avoir un algorithme et une technologie qui fonctionnent, mais le développement technologique, lui, nécessite plusieurs étapes.

Nous pouvons faire des tests et mener des projets pilotes, mais, pour que nous puissions arriver à un point où nous serons capables de commercialiser notre produit et de nous dire que nous sommes en mesure de déployer la technologie partout au Canada, il faut investir bien du temps et beaucoup d'amour. Il faut consacrer du temps et trouver les ressources nécessaires pour réussir à avoir une technologie entièrement fonctionnelle et qui peut avoir du succès tant sur le plan économique que sur le plan environnemental.

Je pense que nous progressons, mais très lentement, malgré l'intérêt du marché et des municipalités, évidemment.

Le président: Il vous reste environ 15 secondes, monsieur Deltell.

M. Gérard Deltell: Madame Gomez, je veux simplement vous souhaiter beaucoup de succès. Je pense que votre témoignage va pouvoir être diffusé ailleurs. Je suis certain que des maires souhaiteront vous accueillir. On sent qu'il y a un intérêt important envers cette technologie. Tant que nous aurons des hivers, nous aurons besoin de vous. C'est une réalité qui touche tous les Québécois et tous les Canadiens.

Merci, madame Gomez.

Le président: Merci, monsieur Deltell.

Madame Taylor Roy, vous avez la parole.

[Traduction]

Mme Leah Taylor Roy (Aurora—Oak Ridges—Richmond Hill, Lib.): Merci beaucoup, monsieur le président.

Merci à tous les témoins. Nous reconnaissons votre expérience collective et votre passion pour ce domaine, et nous vous remercions de votre présence aujourd'hui.

Il y a tellement d'angles à aborder, mais je vais me concentrer sur les technologies de l'eau.

Le gouvernement du Canada dispose de nombreuses sources de financement pour le développement des technologies propres, et ce aux divers stades du processus de développement.

Madame Peters et madame Gomez, je pense que vous travaillez toutes les deux dans différents aspects de ce domaine.

Avez-vous eu des interactions avec le gouvernement, par l'intermédiaire du Conseil national de recherches, de Développement durable et Technologie Canada ou d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada, au sujet de l'un ou l'autre des programmes offerts par ces entités? Quelles ont été vos expériences à cet égard?

Mme Patricia Gomez: D'accord.

[Français]

Je précise que le Cteau est un organisme que l'on qualifie d'accélérateur technologique.

Nous sommes au courant des diverses sources de financement du gouvernement. En effet, certaines ressources financières proviennent du gouvernement fédéral et du gouvernement provincial, mais ces fonds sont souvent insuffisants.

Un centre d'accélération technologique, comme le Cteau, reçoit du soutien du ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, au Québec. Cependant, ce soutien n'est pas suffisant, même pour ce qui est des ressources financières.

J'ai mentionné tantôt que nous avons connu une croissance de 400 % dans les quatre dernières années, mais la base pour les frais de gestion est la même. Par exemple, au départ, notre équipe se composait de huit personnes. Aujourd'hui, elle en compte une cinquantaine, et les ressources offertes sont les mêmes. Cela ne couvre même pas 9 % de nos coûts de fonctionnement quant à la recherche.

Nous avons besoin de soutien pour être capables de soutenir les organismes. Il est vrai qu'il y a des fonds et des programmes. Dans le cas du Cteau, l'organisme obtient le soutien du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada, ou CRSNG, qui lui permet d'accéder à des fonds de recherche. Comme nous

sommes un centre collégial de transfert technologique, nous avons donc accès à des fonds de recherche au titre du programme de subventions de recherche et développement appliquée, ou RDA. Cela permet de soutenir certains projets pour des entreprises.

Si une entreprise vient nous consulter en raison d'un problème ou parce qu'elle désire développer plus en détail sa technologie, nous pouvons lui proposer de demander des fonds par l'entremise du Cteau. Nous avons droit à un maximum de 150 000 \$ par année. Compte tenu des coûts de fonctionnement, ce n'est pas assez pour développer la technologie.

Par ailleurs, ce ne sont pas toutes les entreprises qui sont admissibles à ce type de subventions, qu'elles proviennent du gouvernement fédéral ou des gouvernements provinciaux. Comme je l'ai mentionné, si, par exemple, une entreprise a une idée très brillante, mais que le propriétaire est la seule personne responsable du projet, elle n'est pas admissible à ces fonds.

Je suis d'accord sur le fait qu'il y a des fonds, mais c'est l'admissibilité à ceux-ci qui pose problème.

● (1600)

[Traduction]

Mme Leah Taylor Roy: D'après vous, est-ce que l'Agence canadienne de l'eau pourrait contribuer d'une quelconque façon au développement de technologies propres dans le secteur de l'eau?

Mme Patricia Gomez: Certainement.

[Français]

Je pense que l'Agence canadienne de l'eau peut jouer un rôle important, surtout si sa stratégie est bien alignée sur les besoins en matière de développement technologique. Il faut garder en tête que, l'eau, c'est aussi un écosystème. Il ne s'agit pas juste de la protéger, et je ne dis pas que ce n'est pas important, mais il faut connaître les problèmes que pose cet écosystème.

Il faut connaître les défis liés à l'eau. L'aspect scientifique et la recherche fondamentale sont extrêmement importants, mais le développement des technologies l'est aussi. À mon avis, l'Agence canadienne de l'eau peut jouer un rôle dans la façon dont on gère les ressources qui seront consacrées à la protection de l'eau et dans la façon dont on va développer des technologies adaptées aux besoins, qui sont de plus en plus croissants.

Nous n'avons probablement vu que la pointe de l'iceberg. Plein d'autres problèmes surgiront, comme l'apparition de plus en plus fréquente de contaminants émergents. Nous voyons déjà cette évolution. Nous connaissons les problèmes liés au changement climatique et tout ce qui en découle.

Ce qui va être important, c'est l'encadrement des différentes stratégies mises en place et des diverses ressources qui vont être consacrées à la protection de l'eau.

[Traduction]

Mme Leah Taylor Roy: Merci.

Le président: Merci beaucoup, madame Taylor Roy.

Nous passons à Mme Pauzé.

[Français]

Mme Monique Pauzé (Repentigny, BQ): Merci, monsieur le président.

Je remercie tous nos témoins, qui sont venus en grand nombre. Nous ne pouvons pas poser des questions à tout le monde.

Je salue Mme Gomez. Je signale en passant que la municipalité de L'Assomption fait partie de Réseau Environnement. Je salue aussi M. Brandes. Je crois que nous nous sommes croisés à Toronto, à l'automne dernier, lors d'un colloque.

Mes questions vont plutôt s'adresser à M. Shapiro.

Monsieur Shapiro, dans vos notes écrites — vous ne l'avez pas mentionné verbalement —, il est question de l'image de marque du Canada en tant que chef de file mondial dans le domaine de l'eau. Je me demande en quoi consiste cette réputation de chef de file mondial. Je conçois que le Canada puisse être considéré comme un pays riche en eau. C'est effectivement le cas, puisqu'il possède une grande réserve d'eau douce. Cependant, pour ma part, je ne qualifierais pas le Canada de chef de file mondial en ce qui concerne la protection de l'eau, de sa pérennité et de son accessibilité. Je vais vous donner des exemples.

En Alberta, il y a eu un déversement de rejets toxiques à la mine Kearl. De tels déversements dans les cours d'eau, qui mettent en cause les secteurs pétrogazier et minier, ont des conséquences désastreuses pour l'environnement et la santé.

Le pays vient aussi de donner le feu vert à une installation de déchets radioactifs, à Chalk River. L'installation se trouve au bord d'une rivière, dont l'eau se déverse près de l'endroit où je demeure, un endroit qui utilise l'eau du fleuve Saint-Laurent. Cela a été fait en dépit du résultat des consultations ainsi que de la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones. On ne tient pas compte de l'eau, et, selon moi, ces exemples ne sont que la pointe de l'iceberg.

Sous cet angle, je ne vois pas comment on peut alors qualifier le Canada de chef de file mondial.

De plus, notre pays est incapable d'assurer l'accès à l'eau potable à des milliers de membres des Premières Nations. Le Canada a beaucoup d'occasions d'agir pour protéger nos réserves d'eau et assurer la santé des écosystèmes et la prestation de tous les services. Cependant, rien ne montre, actuellement, qu'il y ait eu un changement de cap par rapport aux problèmes que je viens de soulever.

Plusieurs témoins nous ont dit qu'il y avait un manque de connaissances et d'accès à des données cruciales qui permettraient de mieux planifier le travail qui doit se faire. Par exemple, la semaine passée, un témoin nous a dit que les autres pays du G20 étaient déjà munis de bases de données détaillées sur l'utilisation de l'eau pour tous les usages, mais que, au Canada, cela n'existe pas. Selon ce témoin, il y a peu de plans d'eau qui font l'objet d'un suivi pour la qualité de leur eau, et encore moins pour ce qui est des matières toxiques utilisées dans les milieux agricoles.

Qu'est-ce qui pourrait permettre de mieux planifier le travail qui doit se faire pour vraiment préserver cette ressource et la protéger?

Êtes-vous favorable à l'idée que le gouvernement fédéral procède en accordant la priorité aux investissements axés sur la préservation de la ressource?

• (1605)

[Traduction]

M. Alan Shapiro: Merci pour cette question, madame Pausé. Je suis tout à fait d'accord avec vous.

Le contexte dans lequel je situerais le Canada comme un chef de file serait celui de la recherche appliquée et du développement technologique en matière hydrique. À l'échelle internationale, le Canada jouit d'une très solide réputation comme pays qui offre au reste du monde des solutions au problème de l'eau. C'est en bonne partie le fait du Service des délégués commerciaux, qui a fait un travail vraiment phénoménal en arrimant les solutions canadiennes aux défis rencontrés par d'autres pays.

Là où nous échouons complètement, comme vous l'avez souligné, c'est à développer et à appliquer ces solutions chez nous. Au pays, les options technologiques accusent un grand retard. Nous avons du mal à financer adéquatement les bassins versants. Nous peinons à offrir des incitations économiques et environnementales à la créativité dans certaines de nos politiques, et à la créativité dans certaines de nos innovations. Nous avons besoin d'interventions humaines sur le terrain.

Oui, il y a indubitablement un décalage entre d'une part le leadership que nous exerçons sur la scène mondiale grâce aux types de technologies que nous exportons, et d'autre part notre capacité à nous attaquer concrètement aux problèmes d'eau qui affectent notre pays. Je travaille avec de nombreux dirigeants d'entreprises spécialisées dans les technologies de l'eau au Canada, et je trouve très intéressant de les entendre régulièrement me dire que même si leur technologie a été mise au point pour résoudre un problème au Canada, leur entreprise n'a pas encore travaillé au Canada.

Sur la centaine et plus de...

[Français]

Mme Monique Pausé: Ces idées ne sont effectivement pas appliquées au Canada.

Je me pose une autre question.

Au Comité, nous recevons beaucoup de représentants d'entreprises privées — c'est particulièrement le cas aujourd'hui. Par exemple, l'organisation que vous représentez, soit BC Net Zero Innovation Network, a été mise sur pied par Foresight Canada. Les représentants de Foresight Canada font partie du deuxième groupe de témoins.

J'ai un peu de mal à distinguer ce qui relève du lobbying d'avec ce qui relève des connaissances. Nous voulons que les gens qui travaillent dans le domaine de l'eau aient les connaissances et les compétences nécessaires, mais, personnellement, je voudrais qu'on en arrive à des résultats. Vous venez de le dire: le Canada a peut-être de bien bonnes idées, mais il ne les applique pas chez lui.

Comment fait-on pour gérer tout cela?

Le président: Malheureusement, votre temps de parole est écoulé, madame Pausé.

Mme Monique Pausé: Monsieur le président, l'interprétation...

Le président: D'accord, vous avez raison, madame Pausé. Je vais vous accorder 10 ou 15 secondes supplémentaires pour obtenir la réponse à votre question.

[Traduction]

Allez-y, prenez environ 15 à 20 secondes.

M. Alan Shapiro: Foresight est une organisation sans but lucratif, et ma collègue Heather Crochetiere prendra la parole cet après-midi.

Absolument. Le gouvernement fédéral finance la recherche et l'innovation, mais pas assez l'adoption des technologies et la formulation de politiques sur le terrain.

[Français]

Le président: Merci, monsieur Shapiro.

Le but de la réunion d'aujourd'hui, c'est aussi de mettre le doigt sur le problème et de trouver des solutions, parce qu'on tarde à adopter nos technologies ici, au Canada.

[Traduction]

Mme Collins.

Mme Laurel Collins (Victoria, NPD): Merci, monsieur le président.

Je remercie tous les témoins de leur présence aujourd'hui.

Mes questions s'adressent à M. Brandes.

Vous avez parlé des effets de la crise climatique et des quatre cavaliers — les sécheresses, les incendies de forêt, les inondations et la contamination. J'ai vraiment l'impression que cette crise frappe durement ma province, la Colombie-Britannique. Le gouvernement fédéral s'est montré plutôt réactif que proactif.

La dernière chose que vous avez mentionnée dans votre exposé, c'est la création d'un fonds consacré aux ressources en eau. Mes collègues néo-démocrates de la Colombie-Britannique et moi-même faisons pression sur le gouvernement pour qu'il constitue un fonds d'un milliard de dollars pour la sécurité des bassins hydrographiques.

J'aimerais savoir, quelle différence cela ferait-il si le gouvernement fédéral s'associait au gouvernement de la Colombie-Britannique pour créer ce fonds?

• (1610)

M. Oliver Brandes: Merci beaucoup, madame Collins. C'est une excellente question.

Je vais résumer ma réponse en trois points simples.

Premièrement, investir localement crée des solutions et de l'innovation et donne un retour sur investissement de l'ordre de 7 à 10 pour 1. Cela a été démontré à de nombreux endroits. Je vous citerai comme exemple l'initiative « healthy watersheds », ou bassins versants sains.

Deuxièmement, une grande partie du travail doit se faire localement. Il faut pour cela s'associer aux provinces qui prévoient affronter dans l'avenir le type de défi posé par les quatre cavaliers. Pour cela, il faut renforcer les infrastructures naturelles comme les zones humides, protéger les aquifères et veiller à la santé des zones riveraines.

Ce sont là les formes d'infrastructure les moins chères et les meilleures, mais il faut que les fonds transitent par ces partenaires clés, par ces individus sur le terrain qui peuvent les démultiplier, de manière à optimiser chaque dollar dépensé grâce à l'expertise locale, aux capacités locales et à la mobilisation des Premières Nations.

C'est pourquoi le gouvernement fédéral doit investir dans ces modèles efficaces qui existent en divers endroits au pays. La Colombie-Britannique en est le principal exemple.

Troisièmement, le modèle mis en place par la Colombie-Britannique avec le fonds de sécurité des bassins versants mérite d'être reproduit. Non seulement il vaut la peine de le reproduire au niveau fédéral, mais il vaut la peine d'investir dans diverses régions, y compris le Nord, les Prairies, le Centre et la côte Est.

La Colombie-Britannique nous montrera comment faire, car elle a une longueur d'avance. C'est en partie parce que nous avons été confrontés à de grands défis, et en partie parce qu'ont été effectués dans l'après-COVID des investissements très innovateurs qui ont produit non seulement de bons résultats écologiques, mais aussi des résultats vraiment significatifs sur le plan commercial et communautaire qui ont montré, quand les tempêtes se sont déchaînées, que nous avons maintenant un meilleur effet tampon, que les impacts sont moindres, que nous perdons moins d'infrastructures et que nous évitons des coûts futurs.

Mme Laurel Collins: Merci beaucoup.

J'apprécie particulièrement vos commentaires sur l'importance de préserver une infrastructure naturelle en santé, qui peut aider à absorber ou à éponger certains des impacts associés aux crues extrêmes et aux rivières atmosphériques.

Vous avez également formulé quelques autres recommandations pour le gouvernement fédéral.

Pouvez-vous élaborer un peu sur ce que le gouvernement fédéral peut faire? Quel rôle utile peut-il jouer lorsqu'il s'agit de gestion des bassins versants et de gestion de l'eau en général?

Comment le gouvernement fédéral peut-il aider les Canadiens à se préparer aux énormes défis qui nous attendent?

M. Oliver Brandes: J'ai entendu quelques recommandations. J'ai écouté plusieurs des exposés antérieurs, et un thème semble ressortir de cette sorte de tension; certaines personnes sont d'avis que le gouvernement doit simplement se retirer.

Je pense que c'est une mauvaise approche, car quand on parle d'eau, il faut de la collaboration. L'eau ne reconnaît pas les frontières, elle ne reconnaît pas les divisions administratives. Elle coule. Nous devons trouver des moyens de nous entendre.

Le gouvernement fédéral peut jouer un rôle très actif de trois manières. Madame Collins, vous n'ignorez pas que la Colombie-Britannique a dernièrement connu des années désastreuses et que le gouvernement fédéral n'a pratiquement pas été présent. C'est un véritable manque; c'est une occasion manquée qui ralentit le processus de reconstruction.

Il y a ces types d'infrastructures dont nous avons parlé, comme les zones humides. Nous avons tous intérêt à donner les moyens d'agir aux groupes communautaires locaux, à investir dans ces groupes et à travailler avec eux pour s'assurer que les plans fonctionnent et qu'il y a une connexion entre les maires, les chefs, les dirigeants d'entreprise et les champions de l'industrie. C'est là un champ d'action évident.

Il y a aussi en jeu des questions transfrontalières très complexes. On parle ici de questions vraiment transfrontalières, qui ne se limitent pas au territoire de la Colombie-Britannique. Prenons comme exemple le bassin du Mackenzie. Il chevauche une demi-douzaine de limites provinciales et territoriales. Il a besoin de coordination. Il a besoin de systèmes de gouvernance qui nous permettent de prendre des décisions en temps réel et d'une manière vraiment fonctionnelle. Il s'agit là d'un rôle vraiment essentiel.

Et puis, bien sûr, il y a les frontières internationales. Pensons au fleuve Columbia, au fleuve Yukon et aux bassins des Grands Lacs. Le gouvernement fédéral a été un peu plus actif dans ces secteurs, mais je pense qu'il traîne un peu la patte. Il y a là une véritable occasion d'agir. Il s'agit de dossiers très complexes en raison des nombreux types de frontières et de divisions qui sont en jeu.

Et il y a aussi le dernier type de frontière, auquel la majorité des Canadiens pensent rarement. Nous avons au pays des nations autochtones, des gouvernements, des pouvoirs et des lois autochtones avec lesquels nous devons composer lorsqu'il s'agit de cette question.

Là encore, ce sont des domaines très actifs où le gouvernement fédéral devrait intervenir et soutenir les initiatives locales. Il existe un certain nombre d'actions simples: planifier, avec des règles et des conséquences; protéger et assurer un débit environnemental, ce qui a des conséquences vraiment importantes pour les poissons et où le gouvernement fédéral a un rôle crucial à jouer; et bien sûr, la qualité de l'eau et le volet quantitatif.

• (1615)

Le président: Je vous remercie.

Mme Laurel Collins: Il ne me reste que 10 secondes. Je vous préviens. Je vais poser des questions sur la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones et la déception d'apprendre que le gouvernement fédéral n'investit pas en Colombie-Britannique comme il le devrait.

Le président: Je vais réduire de 25 % la deuxième série de questions pour que nous ne dépassions pas trop le temps imparti. Nous aurons des interventions de quatre et deux minutes, au lieu de cinq et deux minutes et demie.

Nous commencerons par M. Leslie.

M. Brandon Leslie (Portage—Lisgar, PCC): Je vous remercie, monsieur le président.

Je remercie tous les témoins de leur présence aujourd'hui. Il est question de technologie à cette réunion. Il me semble d'ailleurs logique de se concentrer sur la technologie, pas sur les taxes.

Je commencerai par Mme Peters.

Vous avez mentionné une cartographie de la qualité de l'eau. Existe-t-il quelque chose de ce genre au Canada ou dans le monde dont nous pourrions nous inspirer pour que les consommateurs sachent mieux où pourraient se trouver certains de ces contaminants dans leur propre région?

Mme Shelley Peters: Oui, nous en avons un très bon exemple produit par la Water Quality Research Foundation aux États-Unis et par l'intermédiaire de notre association soeur. Elles ont de nombreux points, mais elles montrent surtout les endroits contaminés à l'arsenic aux États-Unis. Ce serait, selon nous, quelque chose de très utile au Canada.

Encore une fois, d'après mon expérience, depuis le temps que je travaille dans ce domaine, j'ai vu certains de ces contaminants, comme l'arsenic, se retrouver soudain au premier plan, de même que d'autres, comme les substances perfluoroalkylées, ou PFAS, entre autres. Je reçois beaucoup d'appels de consommateurs directement à notre association qui nous disent qu'ils viennent d'emménager dans une région, qu'il y a un contaminant et qu'ils ne savent pas ce que c'est ou quoi faire.

Nous savons qu'une cartographie de la qualité de l'eau aiderait non seulement nos membres, mais aussi les consommateurs et les entreprises. On nous demande constamment ce qu'il y a dans l'eau au Manitoba ou ailleurs. Il y a de grandes différences. La situation n'est pas la même en Colombie-Britannique qu'en Nouvelle-Écosse. C'est tellement différent d'une province à l'autre.

M. Brandon Leslie: Je vous remercie.

Vous avez mentionné certaines des technologies à employer chez soi, que l'on ait affaire à des PFAS ou à tout autre contaminant, et vous avez précisé qu'elles varieraient d'une région à l'autre. Je fais une recherche rapide en ligne. Il semble qu'un système d'osmose inverse installé au robinet reviendra moins cher qu'une variante commerciale plus volumineuse de ce système de filtration.

Si le problème des PFAS, de l'arsenic ou d'autres problèmes encore sont les plus susceptibles d'être réglés, est-ce une idée que nous devons envisager à l'échelle du consommateur, ou vaut-il mieux le faire au niveau de l'eau municipale? Selon vous, comment est-ce que nous pourrions régler certains de ces problèmes de la manière la plus efficace et la plus abordable possible?

Mme Shelley Peters: Je vais vous répondre. Puis, M. Jackson pourra probablement en dire plus.

Au niveau municipal, la question est certaine examinée. Cependant, le coût devient énorme.

Dans le cas des PFAS, par exemple, les municipalités devraient beaucoup investir rien que pour les résines. Je regardais un webinaire aujourd'hui où l'on proposait une technologie pour installer un compteur de PFAS sur les robinets des consommateurs, afin qu'ils sachent si leur eau contient des PFAS. Cette technologie doit être développée — peut-être est-ce une parfaite occasion pour Mme Gomez —, mais je pense qu'il est plus facile et plus rapide aussi peut-être de s'attaquer au problème dans les logements maintenant. Nous voulons nous assurer que l'on veille sur la santé des Canadiens.

Monsieur Jackson, vous voulez ajouter quelque chose?

M. Jason Jackson (professeur et conseiller pédagogique, Canadian Water Quality Association): Oui.

Selon moi, généraliser en disant que nous devons traiter toute l'eau pour éliminer les PFAS n'est peut-être pas réaliste. Nous pouvons prendre du recul pour examiner les différentes sources, les applications et les choix des consommateurs quant à ce qui répond le mieux à leurs besoins et à leur maison. Une cartographie de la qualité de l'eau ou des renseignements exigés à l'échelle nationale dans une ressource appartenant à l'Agence canadienne de l'eau — qu'il serait plus facile pour les Canadiens de consulter — seraient essentiels en la matière. Choisir d'installer un système d'osmose inverse... Pour ce qui est de la technologie, nous pouvons faire le bon choix en comprenant les paramètres esthétiques suivants: le goût, l'aspect et l'odeur de l'eau traitée. Cela peut aider les consommateurs dans leur choix.

M. Brandon Leslie: Je demanderai bien l'avis de M. Shapiro sur la question, car il a mentionné d'autres technologies de l'eau — la désinfection par lumière ultraviolette et les capteurs de détection de nouveaux contaminants.

Monsieur Shapiro, avez-vous des exemples particuliers d'utilisation actuelle de ces technologies ou pouvez-vous nous dire si elles sont même utilisées et où elles devraient ou pourraient l'être à l'avenir?

• (1620)

Le président: Je vous accorde 15 secondes pour répondre, car nous avons dépassé le temps de parole.

M. Alan Shapiro: Il y a beaucoup d'avancées très intéressantes du côté des capteurs notamment. On en revient aux données, au fait de savoir ce qui se trouve dans notre eau et dans l'environnement.

En ce qui concerne le traitement pour éliminer de nouveaux contaminants, il reste encore beaucoup à faire dans la mise au point des technologies.

Le président: Je vous remercie.

On dirait que nous avons notre premier projet pour l'Agence canadienne de l'eau avec cette idée de cartographie.

Monsieur van Koeversen.

M. Adam van Koeverden (Milton, Lib.): Je vous remercie, monsieur le président.

Je suis sincèrement reconnaissant envers tous les témoins présents aujourd'hui des opinions d'expert et des renseignements qu'ils nous fournissent. Ce sont autant de données et de témoignages. Je vous remercie infiniment de vous être déplacés ou de comparaître virtuellement devant le Comité.

Ma première question concerne l'Agence canadienne de l'eau et elle est pour M. Brandes.

J'ai lu un de vos articles sur la mise en oeuvre dans Options politiques. Certes, il date de quelques années. J'ai dressé l'oreille quand vous avez expliqué que la crise de l'eau est fondamentalement liée aux changements climatiques et que les substances que nous rejetons dans l'atmosphère finissent par se retrouver dans les réseaux d'alimentation en eau.

J'ai lu la partie sur la collecte de données. Je pense toujours à la chance que nous avons en Ontario d'avoir des offices de protection de la nature qui recueillent des données et font de la recherche scientifique au niveau local dans toute la province. C'est, selon moi, un modèle qui pourrait être repris dans les 12 autres provinces et territoires du Canada qui n'ont pas les mêmes avantages historiques. Évidemment, c'est facile à dire avec le recul, mais les offices de protection de la nature font du bon travail. Lorsque j'accorde un financement à un groupe dans ma circonscription qui va faire un excellent travail scientifique dans le domaine environnemental, 99 % du temps, c'est à notre fantastique office de protection de la nature.

En Colombie-Britannique et ailleurs dans le pays, y a-t-il d'autres exemples de façons dont nous pourrions soutenir — peut-être par l'intermédiaire de l'Agence canadienne de l'eau — des organismes en mesure de faire des travaux scientifiques similaires?

M. Oliver Brandes: C'est une excellente question.

Je connais bien les offices de protection de la nature parce que j'ai grandi en Ontario et que je les ai étudiés pas mal en détail. Leur intérêt réside dans leur capacité locale. Or, cette capacité varie beaucoup d'une région à l'autre du pays. Je pense que vous avez raison de souligner que c'est ainsi que l'on arrive à des solutions pour l'eau. Il y a des problèmes comme les changements climatiques qui semblent nationaux ou généraux, mais on les retrouve dans l'eau, et ce de manières très particulières.

Nous avons beaucoup parlé de technologie dans le groupe d'aujourd'hui. En fait, la technologie sert souvent à régler un problème

qui se pose. Or, il est beaucoup moins coûteux d'éviter le problème. Pour savoir comment éviter le problème, il faut connaître le patient, en quelque sorte. Nous devons connaître les cours d'eau, leur fonctionnement et savoir qui utilise quelle quantité. Ces connaissances scientifiques et ces technologies sont nécessaires, et il faut les créer en s'appuyant sur la connaissance de la situation, des besoins et des conséquences à l'échelle locale.

Vous avez tout à fait raison de dire que les organismes locaux seront les mieux placés pour le faire. Il peut s'agir d'offices de protection de la nature, comme vous le savez, mais il existe bien d'autres exemples. En Colombie-Britannique, nous avons le Cowichan Watershed Board, la commission du bassin hydrographique de la Cowichan. Je peux vous donner beaucoup d'exemples, mais peu importe. L'idée est que c'est nécessaire. Il faut que l'Agence canadienne de l'eau fasse en sorte de cibler ces investissements et de les maximiser. Il y a des choses apprises à un endroit qui peuvent s'appliquer à beaucoup d'autres. Dans d'autres cas, nous devons affiner nos connaissances en fonction de la situation et des exigences locales, de la cartographie de l'aquifère, du régime de débit environnemental, etc. qui sont très différents.

Il faut allier les connaissances générales et les connaissances très pointues pour obtenir un impact maximal.

M. Adam van Koeverden: Je vous remercie, monsieur Brandes.

Vous avez mentionné qu'il y aurait une liste d'autres organismes. En plus de la soumettre au Comité aux fins de cette étude, pourriez-vous aussi lui communiquer votre liste de souhaits sur ce que l'Agence canadienne de l'eau devrait faire? Je sais que vous étudiez cette question depuis très longtemps. Le Comité travaille très bien parce qu'il s'appuie sur les compétences de grands experts. N'hésitez donc pas à soumettre une liste de souhaits, ainsi que la liste d'organismes qui pourraient être utiles, en plus des offices de protection de la nature.

Me reste-t-il du temps, monsieur le président?

[Français]

The Chair: Non, votre temps de parole est écoulé.

[Traduction]

M. Adam van Koeverden: Votre temps de parole est écoulé. Je vous remercie, monsieur Brandes.

[Français]

Le président: Je passe maintenant la parole à Mme Paupé pour deux minutes.

Mme Monique Paupé: Je vais poser la même question à Mme Gomez et à M. Brandes.

Monsieur Brandes, comme je l'ai dit, je vous ai rencontré au Collège Massey, à l'automne. Dans votre compte rendu, vous dites que l'Agence canadienne de l'eau offre des solutions pour la crise climatique nationale en décelant des vulnérabilités et en faisant la promotion de mesures d'atténuation et d'adaptation pour ce qui a trait aux inondations et aux sécheresses ainsi que pour la réduction de la pollution.

Cela semble être un mandat que l'Agence s'est donné, car nous, les élus, n'avons pas vraiment été mis au parfum là-dessus. Beaucoup de témoins viennent ici, et tout le monde veut donner son petit mandat à l'Agence canadienne de l'eau. Cela pourrait être quelque chose d'intéressant. Pour l'instant, beaucoup de gens voient l'eau comme un vecteur de prospérité économique et de création d'emplois. Cependant, vous avez parlé de prévention, et cela m'a vraiment interpellée.

Êtes-vous rassurés par le fait qu'aucun processus politique n'ait été mis en place en amont de la création de l'Agence canadienne de l'eau pour définir ses objectifs et ses principes directeurs?

• (1625)

Le président: Veuillez répondre brièvement afin que vous puissiez tous les deux répondre à la question.

[Traduction]

M. Oliver Brandes: Je répondrai rapidement que le gouvernement fédéral a un rôle très distinct et très important à jouer dans le domaine de l'eau parce qu'il recoupe toutes les questions dont nous avons parlé. L'Agence canadienne de l'eau est une façon de s'organiser.

Je pense que la manière dont le gouvernement fédéral s'est organisé dans le domaine de l'eau est insuffisante pour relever les défis à venir, et je suis donc favorable à ce que l'on s'organise soi-même pour réussir, autrement dit à ce que l'on s'occupe de l'eau lorsqu'elle présente un problème local. Cependant, utiliser cette approche descendante et ascendante pour... On ne peut pas avoir d'entreprises et de technologies si l'eau n'est pas saine, et l'Agence canadienne de l'eau fera partie des quelques organismes capables d'avoir la perspective nationale nécessaire pour se demander quelles sont les priorités et par où commencer.

[Français]

Le président: Malheureusement, il ne reste vraiment plus de temps, même en tenant compte du retard lié à l'interprétation. Cependant, cela ne vous empêche pas de répondre à cette question à une autre occasion, madame Gomez.

Madame Collins, vous avez la parole pour deux minutes.

[Traduction]

Mme Laurel Collins: Je vous remercie, monsieur le président.

Monsieur Brandes, pouvez-vous nous dire comment l'Agence canadienne de l'eau peut reconnaître et mettre en oeuvre les systèmes juridiques autochtones? La Colombie-Britannique a été la première province à adopter une loi relative à la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones. J'aimerais savoir comment vous en envisagez la mise en oeuvre en ce qui concerne la gestion de l'eau, et les enseignements que nous pouvons en tirer au palier fédéral.

M. Oliver Brandes: C'est une vaste question pour le peu de temps qui reste, mais je résumerai en disant que pour mettre en oeuvre la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones, il faut nouer des relations et y renforcer continuellement la confiance. Le gouvernement fédéral a un rôle à jouer, car il faut des données scientifiques et autres nécessaires, ainsi que des types de processus dans lesquels interviennent non pas une seule décision, une seule tête pensante et une seule grande avancée, mais de nombreuses décisions au fil du temps. Or, il faut un processus pour cela.

La Colombie-Britannique prend des mesures positives, mais c'est lent.

Ma principale réponse est que nous pouvons apprendre. Il y a beaucoup de points positifs — la Koksilah, la Cowichan, par exemple — et plusieurs exemples. Il faut simplement une mise en oeuvre beaucoup plus rapide qui suive, par exemple, le rythme des changements climatiques. Nous constatons qu'ils se produisent très rapidement, et vous le savez à voir ce qui se passe dans votre propre circonscription.

Le président: Je vous remercie de votre réponse.

Monsieur Kram, vous avez la parole.

M. Michael Kram (Regina—Wascana, PCC): Je vous remercie, monsieur le président.

Je remercie tous les témoins de leur présence aujourd'hui.

Commençons par l'Association canadienne pour la qualité de l'eau. Madame Peters, vous avez mentionné dans vos observations préliminaires « la difficulté de recruter et de retenir des spécialistes en qualité de l'eau qui nous empêche de fournir de meilleurs services à l'avantage de Canadiens ». Pouvez-vous nous expliquer comment on devient spécialiste de la qualité de l'eau? Faut-il étudier à l'université ou dans un collège technique et y a-t-il une accréditation et un organisme de réglementation?

Mme Shelley Peters: Certainement. En fait, je laisserai mon conseiller pédagogique répondre.

M. Jason Jackson: Encore une fois, je suis professeur, mais j'enseigne aussi à des gens de métier dans le cadre d'apprentissages dans tout le pays.

De la façon dont l'enseignement est structuré, il n'existe pas vraiment de réseau pour des spécialistes du traitement de l'eau, en particulier dans le secteur résidentiel au Canada. Il y a beaucoup de sociétés et d'entreprises qui emploient des personnes qui, à force de temps, deviennent très compétentes dans ce qu'elles font, mais qui n'ont pas le permis comme tel. Je dis cela avec un grain de malice parce que j'ai, en fait, tous les permis existants en matière de robinet et d'eau au Canada. Je les ai obtenus exprès. Le traitement de l'eau ne fait pas partie des activités précisément définies.

À la Canadian Water Quality Association, nous avons une plateforme de formation qui s'adresse à nos membres et à toute autre personne qui souhaite connaître l'eau en tant que ressource résidentielle, commerciale et industrielle. Cette plateforme est disponible à la fois en ligne et en personne pour les compétences. La discussion sur l'obtention de la reconnaissance nationale de ces compétences dure depuis plus de 20 ans que je suis dans l'industrie.

Avec un cadre national en matière de formation pour que des personnes soient certifiées, les gens sauraient que lorsque quelqu'un se présente à leur porte pour leur dire qu'ils ont besoin d'un adoucisseur d'eau, ils peuvent avoir confiance dans les données et faire un bon choix en tant que consommateurs, ce qui permettrait d'être efficace, de protéger la ressource et d'obtenir le meilleur avantage pour ces consommateurs.

• (1630)

M. Michael Kram: D'accord, mais pour que les choses soient claires, êtes-vous favorable à une norme nationale pour un titre professionnel?

M. Jason Jackson: Tout à fait.

M. Michael Kram: D'accord.

Bien des témoins nous ont dit au Comité que, qu'on le veuille ou pas, les limites des bassins versants ne correspondent pas aux frontières internationales. Pouvez-vous nous parler de certains des défis ou de certains des avantages de l'uniformisation des politiques canadiennes et américaines en matière d'eau douce?

Mme Shelley Peters: Certainement. Je vous remercie de la question.

Il me semble qu'une des choses les plus importantes, évidemment, est qu'en tant qu'association, nous essayons très souvent de collaborer avec d'autres associations sur les questions transfrontalières, mais par ailleurs, nous attendons actuellement de savoir à partir de quel taux de PFAS, il sera acceptable de traiter les eaux au Canada. Les PFAS sont présents aux États-Unis, où l'on a même réduit le taux. Ils sont également très présents en Europe, où une limite a été fixée, par exemple, mais nous sommes apparemment à la traîne pour ce qui est de quantifier ce nouveau contaminant au Canada.

M. Jason Jackson: Par ailleurs — et je prendrai l'exemple de l'Ontario —, si l'on prend le Règlement 903, qui réglemente les puits, nous n'avons pas vraiment parlé ou le comité n'a pas beaucoup entendu parler des eaux souterraines, si ce n'est hier ou avant-hier, lorsqu'il y a eu un très bon témoin à ce sujet. Je pense que l'examen de certaines des données qui peuvent en découler aiderait à supprimer certaines limites des bassins versants pour les eaux souterraines et les eaux de surface, qui pourraient être analysées et gérées, et que ces données pourraient être mises à la disposition des deux côtés des frontières nationales, par exemple, et nous partirions de là. Nous pourrions alors tous faire de bons choix fondés sur ces données probantes et nous assurer d'avoir le bon choix pour la population à mesure que nous avançons. Donc, en y repensant, les ressources pourraient exister, mais nous n'y sommes pas encore tout à fait.

M. Michael Kram: Très rapidement, pouvez-vous parler de certains des défis en matière de qualité de l'eau pour les Canadiens vivant en zone urbaine ou en zone rurale?

M. Jason Jackson: Oui, certainement.

Là encore, pour les données sur les ressources ou les sources, j'utiliserai également un exemple ontarien.

Je suis technicien en construction de puits de catégorie 4 et je travaille sur des puits d'eau souterraine. Nous devons remplir un « dossier de puits ». Dans ce dossier, nous inscrivons la géologie, l'aquifère. La qualité de l'eau fait partie du concept, mais la partie sur la qualité de l'eau est rarement remplie. Nous recueillons des données auprès des personnes en première ligne — celles qui forent le puits, analysent l'eau ou installent le système de traitement —, afin que, lorsque les technologies de traitement destinées aux consommateurs sont appliquées, elles le soient correctement et efficacement.

Le président: Monsieur Longfield, vous avez la parole.

M. Lloyd Longfield (Guelph, Lib.): Je remercie les témoins.

J'allais justement poser une question sur les eaux souterraines.

Nous avons reçu un témoin, M. Parker, qui a parlé des eaux souterraines. Je n'ai pas pu beaucoup creuser sur la géothermie ou certaines charges thermiques sur les eaux souterraines et sur la question de savoir si elles constituent un risque, ou encore sur la fracturation ou l'exploitation minière, ou sur les risques pour les eaux souterraines qui se trouvent sous la surface et qui ne font pas l'objet

d'une surveillance. Pouvez-vous nous parler de la nécessité d'un service de gestion de la qualité des eaux souterraines, dans l'optique du contenu de notre rapport ? Pouvez-vous être assez bref, si c'est possible?

M. Jason Jackson: Les ressources en eaux souterraines et leur réglementation diffèrent à plusieurs égards d'un endroit à l'autre Canada. Les personnes qui construisent les puits doivent être mises en place. Ensuite, il y a, pour finir, celles qui font les travaux mécaniquement sur les puits.

Pour la géothermie — j'utiliserai cet exemple —, dans beaucoup de provinces et de territoires, un puits doit être construit d'une manière très précise et bien définie afin de protéger la ressource, c'est-à-dire la ressource publique, et l'avenir de cette ressource. Cependant, quand nous examinons la réglementation ou la composante des personnes qui aménagent le puits pour une utilisation particulière — par exemple, géothermique —, l'élément géothermique n'est pas très réglementé, alors qu'on en parle et qu'on le développe.

Je reviens encore une fois à l'idée d'une formation, d'une certification ou d'une entente nationale en ce qui concerne l'utilisation de la géothermie, puis de la définition de la charge thermique, de l'effet sur la géologie et, éventuellement, sur les puits des voisins, s'ils ne les utilisent pas pour cette charge thermique. Je pense donc qu'il faut approfondir la discussion sur la manière dont cela se passe et sur qui est qualifié pour le faire.

M. Lloyd Longfield: C'est formidable. Je pense que, s'agissant de l'opportunité du choix de la géothermie comme solution pour lutter contre les changements climatiques, nous devons en connaître les conséquences.

• (1635)

M. Jason Jackson: C'est une excellente occasion de parvenir à la carboneutralité et d'améliorer l'efficacité énergétique en utilisant une ressource d'une manière un peu différente. Nous devons toujours autant respecter cette ressource.

M. Lloyd Longfield: Il y a quelques années, j'ai participé à une discussion avec les grands chefs de l'Ontario et les chefs sur les avis d'ébullition d'eau, les normes relatives à l'eau et les normes en matière d'eau potable dans différentes collectivités.

Nous avions la norme Walkerton qui était avancée en Ontario. Ce n'est pas une norme nationale. Les peuples autochtones ont déclaré vouloir leur propre norme et ne pas vouloir que nous leur en imposions une. En fait, ils souhaitaient une collaboration autour de la définition d'une norme.

Quand nous parlons de formation et des normes auxquelles nous formons, sachant que nous avons des compétences autochtones et les compétences de 13 provinces et territoires en matière d'eau, comment pouvons-nous, selon vous, tous travailler en coordination en ce qui concerne l'Agence canadienne de l'eau?

M. Jason Jackson: Je fais aussi partie des formateurs du Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau, en Ontario. Vous l'avez vu sur mon profil.

En fait, en avril, nous prendrons la parole au symposium des Premières Nations qui se tiendra à Sault-Sainte-Marie. Nous offrirons des formations à ces collectivités. Souvent, les collectivités veulent participer et appliquer une technologie de manière qu'elle soit reproductible et durable, tout en étant abordable pour elles aussi.

Qu'il s'agisse d'une collectivité autochtone ou d'une autre collectivité éloignée, il lui faut toujours un accès adéquat à cette technologie et l'assurance de pouvoir l'utiliser de manière répétée.

M. Lloyd Longfield: Dans le peu de temps qu'il nous reste, nous avons demandé à d'autres témoins une liste de souhaits pour l'Agence canadienne de l'eau. Pouvez-vous nous en soumettre une — Mme Gomez aussi —, afin que nous puissions en tenir compte dans notre rapport, puis la rendre publique et aider l'Agence à démarrer? Nous vous en serions reconnaissants.

Je vous remercie.

[Français]

Le président: Cela met fin à la rencontre avec le premier groupe de témoins. J'aimerais remercier les témoins de cette excellente discussion, au cours de laquelle ont circulé beaucoup de bonnes idées.

Nous allons prendre une petite pause pour permettre aux témoins du second groupe de s'installer.

Encore une fois, merci.

• (1635)

(Pause)

• (1640)

[Traduction]

Le président: Nous allons commencer avec notre deuxième groupe. Le temps passe.

Nous recevons Soula Chronopoulos, présidente d'AquaAction. De la Ville de Montréal, nous recevons Maja Vodanovic, mairesse de l'arrondissement de Lachine, membre du comité exécutif, responsable de la concertation avec les arrondissements et de l'eau. Nous avons, en ligne, Heather Crochetiere, directrice, Innovation industrielle chez Foresight Canada.

[Français]

Le test de son a été fait avec Mme Crochetiere, qui participe à la réunion par vidéoconférence.

Nous recevons aussi M. Mathieu Laneuville, président et directeur général de Réseau Environnement.

Nous allons commencer par Mme Chronopoulos.

Madame Chronopoulos, vous disposez de cinq minutes pour faire votre présentation.

[Traduction]

Mme Soula Chronopoulos (présidente, AquaAction): Monsieur le président, membres du Comité, c'est un honneur d'être de vos côtés aujourd'hui au nom d'AquaAction, accélérateur de technologies de l'eau basé à Montréal.

Les recommandations d'AquaAction concernent les intérêts stratégiques nationaux du Canada au confluent de l'eau douce et de la sécurité économique.

Nous estimons que ces suggestions pratiques et pleines de bon sens devraient figurer dans le programme de tous les partis. Il est temps de traiter la protection de l'eau douce du Canada comme un enjeu à la fois économique et environnemental.

Je vais être franche: le secteur canadien des technologies de l'eau doit être considéré comme un élément essentiel de notre stratégie de protection de l'eau douce. Pour l'instant, ce n'est pas le cas.

Faute d'attention et de soutien fédéral explicite aux technologies de l'eau pour résoudre la crise de l'eau, les innovateurs canadiens dans le domaine de l'eau partent aux États-Unis ou ailleurs, attirés par des conditions plus attrayantes, et avec eux partent aussi leurs jeunes entreprises, leur propriété intellectuelle et leurs emplois.

Nous sommes reconnaissants des investissements importants du gouvernement dans la carboneutralité, mais nous pensons que ces mesures feront du Canada une économie à faibles émissions sans pour autant bien le préparer à économie soumise à des contraintes hydriques. Il est important de se rappeler que la crise climatique est une crise de l'eau. Nous ne cessons de l'entendre.

Le mandat de coordination de l'Agence canadienne de l'eau et sa stratégie en matière de données et de science sont importants pour la protection de l'eau douce, mais pour qu'elle puisse aussi montrer l'exemple et obtenir des résultats en matière de sécurité de l'eau, elle doit coordonner une approche pangouvernementale en matière d'innovation dans le domaine de l'eau au Canada.

Que peut-on faire?

Tout d'abord, nous recommandons au gouvernement de synchroniser les initiatives d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada en matière de technologies propres avec les mesures de protection des bassins versants de l'Agence canadienne de l'eau. Actuellement, l'Agence ne dispose pas du mandat et des ressources nécessaires, qui relèvent de la compétence d'ISDE dans le cadre de programmes tels que le Programme d'aide à la recherche industrielle, le Carrefour de la croissance propre, Technologies du développement durable Canada et le Fonds stratégique pour l'innovation. Il est essentiel d'harmoniser la stratégie de l'Agence canadienne de l'eau en matière de science et de données sur l'eau douce et les programmes technologiques d'ISDE. Cela aiderait si le ministre Champagne et le ministre Guilbeault donnaient cette directive à leurs fonctionnaires.

Ce défi tient en partie au fait que les programmes d'ISDE en matière de technologies propres ne visent pas spécialement les technologies de l'eau, alors qu'ils devraient, étant donné surtout la pénurie croissante d'eau au Canada et les problèmes environnementaux qu'elle entraîne.

Sur le même sujet, un partenariat entre le Conseil national de recherches, qui relève également d'ISDE, et l'Agence canadienne de l'eau permettrait d'améliorer la collaboration en matière de recherche sur les technologies de l'eau et d'innovation industrielle.

Premièrement, nous recommandons que le Conseil national de recherches développe ou améliore ses installations de R-D expressément pour les technologies de l'eau. Des installations de pointe accessibles permettraient aux innovateurs d'éprouver et de valider leurs technologies.

Deuxièmement, nous recommandons d'accroître le soutien direct aux accélérateurs de technologies de l'eau, autant au palier fédéral que provincial. Créez des programmes de subventions ciblées et fondées sur les résultats pour des facilitateurs tels qu'AquaAction, Cteau et Foresight dans tout le Canada.

Nous sommes mieux placés pour réduire les risques et affecter efficacement les ressources en fonction des besoins régionaux en matière d'innovation dans le domaine de l'eau et pour démontrer un impact tangible. AquaAction a fait la preuve de ce modèle au Québec. Le programme AquaEntrepreneur, que soutient le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, a permis d'adopter avec succès de nouvelles technologies au niveau municipal et dans les industries dans tout le Québec, ce qui a un impact positif sur l'environnement et a généré plus de 100 millions de dollars de revenus annuels pour l'économie pour faire face à la crise de l'eau. Avec un soutien fédéral équivalant aux investissements provinciaux, le Canada peut considérablement amplifier le succès de son secteur des technologies de l'eau.

Troisièmement, nous recommandons de reconnaître l'importance des municipalités locales et le rôle crucial de la Fédération canadienne des municipalités dans le renforcement de la résilience face aux changements climatiques et aux problèmes d'eau dans les villes. Le gouvernement fédéral doit trouver des moyens d'encourager les villes relativement aux projets de technologie de l'eau, afin de faciliter l'accès des jeunes innovateurs à des lieux d'essai en situation réelle dans nos propres villes. Mme Gomez vient d'en parler.

Cela permettrait une entrée plus rapide sur le marché et, partant, la protection de notre eau douce. Sur ce point, j'invite le Comité à recommander que le Canada élargisse le Fonds municipal vert à des projets pilotes liés aux technologies de l'eau. S'il est difficile à cause de contraintes budgétaires d'en augmenter le financement, réaffectez des fonds de son enveloppe et autorisez l'Agence canadienne de l'eau à faciliter ces changements.

Enfin, nous recommandons que le Canada élargisse aux investissements dans les technologies de l'eau des mesures fiscales telles que le crédit d'impôt à l'investissement pour la fabrication de technologies propres. Ils n'en font pas partie actuellement.

Le ministère des Finances devrait définir les mesures fiscales récemment annoncées de manière à en garantir une application plus large, au-delà de l'énergie propre, de la capture du carbone ou de la technologie de réduction des émissions. Un soutien fiscal ciblé est essentiel pour la compétitivité. Je le constate de manière frappante dans la région des Grands Lacs, où AquaAction est présente.

Bref, il est temps de considérer la protection de l'eau douce du Canada comme un enjeu à la fois économique et environnemental. La technologie est le moyen pratique dont nous ne tenons pas compte.

- (1645)

La technologie est l'élément d'exécution dont nous n'avons pas tenu compte. Faute de programmes et de soutien financier ciblés pour favoriser l'innovation technologique dans le domaine de l'eau au Canada, les jeunes entreprises du secteur de l'eau continueront à quitter le pays avec leur propriété intellectuelle et leurs emplois. Nous venons d'en entendre parler.

Nos recommandations renforceront la protection de l'eau douce au Canada, favoriseront l'innovation et amélioreront notre compétitivité dans une économie soumise à des contraintes hydriques...

[Français]

Le président: Merci beaucoup.

[Traduction]

Mme Soula Chronopoulos: Elles devraient figurer dans le programme de tous les partis.

Je vous remercie beaucoup. C'est avec plaisir que je répondrai à vos questions.

[Français]

Le président: Merci.

Madame Vodanovic, vous avez la parole.

[Traduction]

**Mme Maja Vodanovic (maire de l'arrondissement de La-
chine, membre du comité exécutif, responsable de la concertation
avec les arrondissements et de l'eau, Ville de Montréal):** Je vous remercie.

Tout d'abord, je tiens à remercier les libéraux et les conservateurs, tous les gouvernements précédents, parce qu'ils ont créé pour les municipalités ce dont nous sommes vraiment reconnaissants, à savoir un financement stable, prévisible et à long terme pour l'infrastructure de l'eau.

Je participe à l'initiative des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent, ce qui m'amène en Ontario et dans des villes aux États-Unis. Je constate qu'elles ne disposent pas de ce type de financement. C'est beaucoup plus difficile pour elles, alors je vous remercie d'investir dans nos infrastructures de l'eau. Étant responsable de l'eau dans la métropole de Montréal, je peux vous remercier tout en affirmant que ce n'est pas suffisant.

Je suppose que vous savez que tout le monde demande toujours plus, mais là n'est pas la question.

Je suis venue ici pour vous parler des innovations technologiques que la Ville de Montréal a réalisées à la station d'épuration Jean-R.-Marcotte. Notre station d'épuration est la troisième en importance au monde. Elle filtre 45 % de l'eau de notre province.

Lors de sa construction dans les années 1980, la station avait été conçue pour désinfecter l'eau au chlore. Même dans les années 1980, cette solution était jugée inacceptable. On ne peut pas faire cela. C'est mauvais pour l'environnement et nous avons donc dû trouver un autre moyen de désinfecter l'eau. Vers 2005, nous avons décidé d'utiliser l'ozone — pas les ultraviolets, mais l'ozone — parce qu'avec l'ozone, une fois le système installé, nous allons pouvoir tuer 99,9 % des bactéries, 96 % des virus et 75 à 90 % des contaminants émergents. C'est énorme. Nous y sommes presque.

Il faut savoir qu'en 2009, lorsque nous avons conclu l'accord avec le gouvernement fédéral pour qu'il s'associe à nous dans cet énorme projet bénéfique... Ce n'est pas vraiment bénéfique pour Montréal, car c'est au bout de notre île, mais c'est bon pour le fleuve Saint-Laurent et pour toutes les villes en aval de nous. Nous le faisons pour le bien commun.

Le gouvernement a dit qu'il allait nous donner 324 millions de dollars. C'est ce que prévoyait l'accord. Il n'y a pas si longtemps, le projet était estimé à 600 millions de dollars.

Les défis sont énormes. Nous devons mettre en oeuvre cette nouvelle technologie dans une infrastructure ancienne. Elle est vieille. Nous devons procéder à une remise à niveau. C'était très difficile. Il y a eu beaucoup de défis à relever. Je vous épargnerai tout ce que nous avons dû faire, mais nous y sommes presque. Certaines sections doivent encore être raccordées. Le tout fonctionnera d'ici quelques années.

Pour l'instant, sa valeur est estimée à 1 milliard de dollars, et nous ne disposons que de 300 millions de dollars. Nous ne recevons que 8 ¢ par dollar. Nos municipalités ont très peu d'argent et nous réalisons ce projet gigantesque.

C'est pourquoi nous aimerions que le montant soit bonifié. Lorsque nous réalisons un grand projet innovant, peut-être pourriez-vous être notre partenaire et réévaluer l'argent que vous accordez à long terme. C'est notre première demande.

La deuxième chose que nous faisons à la station d'épuration, c'est que nous avons quatre énormes incinérateurs qui brûlent 800 tonnes de caca chaque jour, autrement dit, des boues. Cela se fait tous les jours et crée 40 % des gaz à effet de serre de Montréal. Cela représente 40 %. Nous devons maintenant remplacer ces incinérateurs. Ils sont en fin de vie.

Nous devons mener des études à cette fin. Nous devons étudier comment nous pouvons les remplacer. Comme l'indiquent les premières études de pré faisabilité, nous savons que nous pourrions réduire les gaz à effet de serre à zéro si nous faisons de la biométhanisation, qui digère les déchets et produit du gaz naturel. Cependant, nous ne disposons pas des millions de dollars pour le faire, et le gouvernement ne nous finance pas pour mener cette recherche. Vous ne nous financez que lorsque nous réalisons le projet.

Les villes ne peuvent pas faire de déficit. Nous n'avons qu'un budget opérationnel limité. C'est quelque chose dont nous avons besoin.

Des intervenants ont parlé des substances perfluoroalkylées. Nous avons contrôlé ces substances pour Montréal, et nous sommes à la limite. Supposons que l'eau devienne soudainement plus concentrée parce que quelqu'un nous enlève notre eau, ou à cause des changements climatiques... supposons que la situation évolue et que la teneur de ces substances dans notre eau soit trop élevée. Il est presque impossible pour la Ville de Montréal d'investir dans la modification de son usine de filtration. À l'heure actuelle, il faudrait 45 tonnes de charbon actif par jour pour éliminer ces substances.

• (1650)

Je dirai une dernière chose: il vaut mieux ne pas polluer que de faire payer les villes pour dépolluer, car le coût est énorme. Nous avons investi 700 millions de dollars dans les infrastructures. Il nous faudrait dépenser 1,2 milliard de dollars pendant les 10 prochaines années et nous ne les avons pas.

Je vous remercie de votre attention.

Le président: Merci beaucoup.

Nous donnons la parole à Mme Crochetiere, qui est en ligne.

Mme Heather Crochetiere (directrice, Innovation industrielle, Foresight Canada): Merci à vous, monsieur le président, et merci au Comité de m'offrir l'occasion de participer à la discussion.

Je suis présentement sur le territoire ancestral de nombreuses nations, dont les Mississaugas de Credit, les Anishinabés, les Chipewas, les Haudenosaunee et les Wendats.

Je m'appelle Heather Crochetiere. Je suis la directrice de l'innovation industrielle à Foresight Canada. Les programmes sous ma responsabilité, dont un qui porte exclusivement sur l'eau, cherchent à influencer sur l'offre et la demande de solutions technologiques propres au Canada.

Avant de travailler à Foresight, je me suis occupée de la conservation de l'eau douce pendant près d'une dizaine d'années, alors croyez-moi quand je dis que c'est un sujet qui me tient à coeur.

Foresight est le plus gros accélérateur d'innovation et d'adoption des technologies propres du Canada et nous ambitionnons de faire de notre pays le premier du G7 à atteindre la carboneutralité tout en aidant ses industries à demeurer concurrentielles et en assurant la sécurité alimentaire, énergétique et hydrique de sa population.

Depuis que nous existons, nous avons fait des pas de géant dans plusieurs domaines, dont le développement stratégique, la modélisation des écosystèmes et la formation de partenariats, ce qui nous a permis de faire du Canada un chef de file mondial en innovation technologique propre. Nous avons soutenu plus de 1 100 entreprises de technologies propres, tissé des liens avec plus de 300 investisseurs grâce à nos programmes d'accès aux capitaux et mobilisé plus de 2 000 personnes et entités de partout dans le monde, ce qui nous a permis d'amasser 1,7 milliard de dollars en capitaux et de contribuer à la création de plus de 8 000 emplois technologiques bien rémunérés au Canada.

WaterNEXT est le réseau de technologie hydrique du Canada, et il fait partie d'une série de programmes sectoriels. Grâce à waterNEXT, nous sommes actifs dans de nombreux secteurs, des ressources aux services publics, et nous rassemblons des intervenants de partout dans l'écosystème dans le but d'accélérer la commercialisation et l'adoption de technologies innovatrices permettant de surmonter les obstacles les plus pressants du monde en ce qui concerne l'eau.

Alors, à quoi ressemble le secteur canadien des technologies hydriques de nos jours?

Parce qu'il mise sur l'innovation depuis longtemps — pensons par exemple à la désinfection par ultraviolets et à la filtration sur membranes — et qu'il peut compter sur un vaste réseau d'organismes et d'établissements de recherche ainsi que sur l'appui des gouvernements, le Canada est reconnu mondialement pour son expertise dans le secteur de l'eau. Alors que les effets des changements climatiques se font de plus en plus sentir, les technologies hydriques sont davantage perçues comme une solution efficace et un moyen de réduire l'intensité des émissions produites par les processus de traitement des eaux et des eaux usées.

En plus d'être techniquement importantes, les technologies hydriques peuvent aussi constituer un secteur lucratif, car on sait que les changements climatiques sont de plus en plus considérés comme une priorité pour les investisseurs et qu'ils jouent sur le rendement des portefeuilles.

J'aimerais passer brièvement en revue quelques possibilités clés qui s'offrent au gouvernement fédéral de soutenir le secteur de l'eau au Canada.

L'adoption au Canada pose un problème de taille. Le marché canadien est reconnu pour prendre beaucoup de temps à intégrer les solutions qui sortent de l'ordinaire. Souvent, les technologies canadiennes doivent s'exporter pour se développer. Pour renforcer ce secteur, les technologies propres doivent être davantage adoptées à l'échelle locale, car c'est ainsi que l'on pourra créer des scénarios de référence permettant de faciliter les efforts consacrés à l'exportation. Au bout du compte, le fait que les technologies propres prennent du temps à se généraliser pourrait nuire à la fois aux infrastructures nationales et empêcher le Canada d'être un chef de file économique dans le domaine des technologies hydriques.

Le gouvernement fédéral devrait soutenir les initiatives qui atténuent les risques associés aux technologies novatrices et qui aplanissent les obstacles à leur adoption.

Il pourrait par exemple soutenir les programmes qui permettent aux innovateurs d'avoir accès à des installations où tester leurs nouvelles technologies et en faire la démonstration à leurs clients. Le Réseau canadien de l'eau, que nous sommes à mettre sur pied en collaboration avec AquaAction et le Consortium pour l'eau de l'Ontario, en est un excellent exemple.

Les utilisateurs finaux des technologies hydriques, comme les municipalités et les services publics, sont allergiques aux risques associés aux nouvelles technologies, et on peut les comprendre. Parce qu'elle reposera sur tout un réseau d'établissements pilotes répartis dans l'ensemble du pays, cette initiative permettra aux innovateurs et aux utilisateurs finaux d'avoir accès localement à des mécanismes leur permettant de contribuer à l'innovation. Elle permettra en outre de combler plusieurs lacunes — pensons par exemple à la coordination des écosystèmes, au développement technologique ou à l'adoption des technologies propres — et de faciliter la création, la commercialisation et l'exportation de technologies hydriques innovatrices.

Le soutien du gouvernement fédéral pourrait prendre la forme de financement direct ou de programmes adaptés de financement destinés aux municipalités, aux services publics ou aux industries.

En plus de faciliter l'accès aux tests et aux projets pilotes, le gouvernement fédéral devrait définir clairement les priorités touchant l'eau, pour ensuite uniformiser et coordonner ses politiques d'approvisionnement en fonction de ces priorités.

Parallèlement, le gouvernement devrait soutenir les initiatives qui donnent suite à ces mêmes priorités et qui sont mises en œuvre par les administrations locales et les entités qui adoptent les technologies hydriques.

Les utilisateurs finaux nous disent souvent qu'on leur impose des cibles en matière de développement durable et d'action climatique, mais sans leur fournir de ressources supplémentaires. En somme, on leur dit ce qu'ils doivent faire, mais sans les aider à le faire. Les programmes de renforcement des capacités, comme la plateforme d'adoption des technologies propres de Foresight, peuvent constituer une solution et aider les utilisateurs à atteindre leurs objectifs.

Notre plateforme offrira divers services: une base de données des projets pilotes, des cahiers des charges, des solutions et des services; la modélisation technologique et des études de cas; le réseautage et des modules de formation; l'accompagnement pour les demandes de financement; des outils de mesure, de suivi et de reddition de comptes dans le domaine du développement durable. En soutenant les initiatives de ce genre, le gouvernement fera tomber

les obstacles qui empêchent les gestionnaires d'actifs d'augmenter leur rendement et de lutter contre les changements climatiques.

Je remercie le Comité d'avoir pris le temps de tenir cette discussion importante. Je répondrai avec plaisir à toutes vos questions.

• (1655)

[Français]

Le président: Merci.

Monsieur Laneuville, vous avez la parole.

M. Mathieu Laneuville (président et directeur général, Réseau Environnement): Merci, monsieur le président.

C'est un privilège pour moi d'être avec vous aujourd'hui.

Je m'appelle Mathieu Laneuville. Je suis le président-directeur général de Réseau Environnement. Nous sommes fiers de représenter la plus grande association de spécialistes en environnement du Québec. D'ailleurs, la Ville de Montréal et AquaAction sont membres de Réseau Environnement.

Nous souhaitons aborder trois points majeurs aujourd'hui, soit le sous-financement des infrastructures en eau, l'assainissement des eaux et l'Agence canadienne de l'eau.

Premièrement, le sous-financement des infrastructures en eau, dont Mme Vodanovic a déjà parlé, existe non seulement à Montréal, mais dans l'ensemble des municipalités du Canada. Ce manque de financement constitue un grand problème. Je ne sais pas si on s'en rend compte, mais les infrastructures municipales en eau au Canada sont l'une de nos plus grandes richesses collectives. Juste au Québec, on dit que leur valeur de remplacement s'élève à plus de 200 milliards de dollars.

Malheureusement, ces infrastructures ont un peu manqué d'amour dans les dernières décennies, de sorte qu'aujourd'hui, le déficit de maintien de ces actifs représente près de 20 % de leur valeur. Il faut préciser que les actifs sont en déficit de maintien quand ils sont en mauvais ou en très mauvais état. Les fonctionnaires de Montréal, de Repentigny, de Québec ou de Lac-Saint-Louis font des miracles avec des infrastructures désuètes qui sont toujours sur le point de se briser.

Nous savons que l'eau est un service essentiel. Nous voulons une eau de qualité à 100 %, tout le temps, mais c'est avec de l'eau potable que nous éteignons des feux. Il existe un risque énorme de manquer d'eau si, par exemple, une conduite d'eau se brise. Pensons aussi à nos hôpitaux, où il y a beaucoup de gens qui reçoivent des traitements de dialyse. S'il n'y a plus d'eau, ces gens mourront.

Il faut penser non seulement à la qualité de l'eau potable, mais aussi à toute l'importance des infrastructures en eau pour les services publics. C'est pour cela qu'il est très important d'investir davantage et d'éliminer ce déficit de maintien d'actifs.

Chez Réseau Environnement, nous sommes également fiers de nous être associés avec HEC Montréal pour démontrer que des investissements dans nos infrastructures en eau sont non seulement souhaitables, mais aussi rentables. Nous avons démontré que, pour chaque dollar investi dans l'eau, il y a un rendement du capital investi de 1,72 \$, en tenant compte de tous les avantages pour la santé humaine. En effet, chez les jeunes générations, le quotient intellectuel diminue de 2 à 3 points par décennie à cause des nouveaux perturbateurs endocriniens. On constate des perturbations endocriniennes chez nos poissons, mais aussi chez les nouvelles générations d'humains, comme la mienne, et même les précédentes. On voit que les humains, autant que les poissons, ont de plus en plus de la difficulté à se reproduire. Le sous-financement de nos infrastructures municipales en eau a donc des conséquences réelles.

Le deuxième point concerne l'assainissement des eaux — Mme Vodanovic en a parlé. Actuellement, on fait beaucoup de traitements primaires au Canada. On a construit ces installations de traitement des eaux usées il y a 40 ans. Je vous rappelle qu'il y a plus de 40 ans, on ne traitait pas les eaux usées. Celles-ci étaient jetées directement dans les cours d'eau. On est ensuite passé aux traitements primaires pour assainir ces eaux usées. C'est bien, mais aujourd'hui, compte tenu des nouvelles technologies, dont Mme Chronopoulos a parlé, et compte tenu des nouveaux contaminants émergents, il faut mieux protéger la santé publique et celle de nos écosystèmes. C'est pour cela que, chez Réseau Environnement, nous prônons un assainissement 2.0. N'utilisons plus de vieilles technologies qui ont 40 ans. Nous devons nous soumettre à de nouvelles normes. Nous pourrions suivre l'exemple de la Suisse, qui a réussi à traiter 80 % des contaminants émergents, contrairement au Canada, où on effectue beaucoup de traitements primaires de l'eau.

Tout à l'heure, Mme Vodanovic a parlé d'ozonation. À Repentigny, actuellement, on procède encore à des traitements primaires des eaux usées. On laisse encore trop de perturbateurs endocriniens dans nos cours d'eau. Je pense aussi aux débordements incroyables de la rivière L'Assomption. Je pourrais aussi parler à M. Deltell de la rivière Saint-Charles, où il y a des inondations.

En prévision des bouleversements causés par le changement climatique, nous devons investir massivement dans cette richesse collective.

Le dernier point concerne l'Agence canadienne de l'eau. Tantôt, lors de la rencontre avec le premier groupe de témoins, on a parlé de réduction à la source. C'est la meilleure façon d'éliminer les contaminants. Nous pourrions vous parler de bonnes technologies, de la possibilité d'ajouter des filtres au robinet. Toutefois, la meilleure solution n'est pas d'ajouter des filtres, mais d'éliminer la contamination à la source. Nous n'avons pas besoin des substances perfluoroalkylées et polyfluoroalkylées, ou PFAS, et nous pouvons les réglementer. Je pense que le gouvernement du Canada démontre un bon leadership à cet égard. Il faut poursuivre nos efforts, mais il faut le faire aussi pour d'autres familles de composés.

Il faut réussir à créer cette agence canadienne. Réseau Environnement, en tant que membre de la Coalition québécoise pour des eaux saines et de la Coalition canadienne pour des eaux saines, avait recommandé la création de cette agence, et nous sommes contents des progrès réalisés. Toutefois, il faut maintenant prendre les moyens de nos ambitions. Réseau Environnement prône un investissement d'un milliard de dollars sur cinq ans pour les Grands Lacs et le Saint-Laurent, de même que la révision de la Loi sur les

ressources en eau du Canada. Nous serons bien présents dans les prochains mois pour suivre la situation.

• (1700)

Le président: Merci.

Monsieur Deltell, vous avez la parole.

M. Gérard Deltell: Merci beaucoup, monsieur le président.

Mesdames et messieurs, soyez les bienvenus dans votre Parlement canadien.

Monsieur Laneuville, vous avez fait mention de la rivière Saint-Charles. Je suis originaire de Château-d'Eau. J'ai été élevé à environ 500 pieds de la rivière Saint-Charles. Je connais très bien l'endroit, et je sais que des inondations ont lieu là-bas depuis longtemps et que cela s'accroît. Je vous remercie d'avoir parlé de cette région que je connais très bien. J'aurai bientôt 60 ans, et j'ai passé ma vie entière près de ce secteur.

Vous avez peut-être entendu le témoignage de Mme Gomez, tout à l'heure, qui a parlé de sa collaboration avec la Ville de L'Assomption dans le cadre d'un projet concernant l'utilisation du sel pour déglacer les routes. Depuis quatre ans, cette collaboration est fructueuse et féconde, mais, sans vouloir faire de jeu de mots de mauvais goût, disons qu'il semble manquer de gaz. Il manque un peu de soutien.

Quelles sont vos réflexions quant à un tel projet? Cela a vraiment de l'allure. On parle de déglacage, alors ce n'est pas propre à cette région. Ce projet peut s'appliquer partout au Canada, dans des milliers de villes, sinon dans les centaines de milliers d'entrées de cour où on épand parfois du sel, bien qu'on le fasse de moins en moins, ce qui est une bonne chose.

Comment se fait-il qu'un tel projet, qui a bien de l'allure et qui a un potentiel d'expansion assez spectaculaire, puisqu'il pourrait s'appliquer partout au Canada, n'arrive pas à susciter une plus grande adhésion?

M. Mathieu Laneuville: Cela montre que le gouvernement du Canada doit faire preuve de leadership, entre autres choses. Je suis content que vous mentionniez que cela fait près de 60 ans que vous habitez près de la rivière Saint-Charles, parce que, même si j'ai l'air jeune, l'association Réseau Environnement a quant à elle célébré ses 60 ans d'existence. Elle était donc là aussi, à l'époque.

Pour ce qui est des initiatives comme celle que vous mentionnez, chez Réseau Environnement, comme chez d'autres associations, c'est sûr que nous voulons les mettre en valeur, mais le financement est crucial. Qu'on parle des initiatives liées au sel de déglacage ou des nombreuses autres initiatives — Mme Vodanovic a parlé de l'ozonation —, on voit bien que les spécialistes d'un bout à l'autre du Canada connaissent les solutions.

Ce dont vous parlez est connu, mais le déploiement de tels projets à grande échelle nécessite du financement, et les villes ont déjà de la difficulté à entretenir leurs infrastructures désuètes. Il y a des retards importants relativement à l'entretien de ces infrastructures, alors les villes n'ont pas le temps de penser à améliorer les choses. Elles ont déjà de la difficulté à colmater les fuites dans leur propre réseau.

Chez Réseau Environnement, nous souhaiterions que les gouvernements provinciaux et fédéral donnent un coup de pouce aux municipalités afin d'éliminer le déficit de maintien d'actifs. Les villes peuvent travailler sur l'entretien des infrastructures, mais elles ont besoin d'aide pour venir à bout du déficit de maintien accumulé au cours des dernières décennies. C'est rentable de le faire, et c'est pourquoi nous avons fait cette étude.

Il y a aura une agence et de bonnes études qui mettront en valeur des projets comme celui dont vous parlez, mais après, cela va prendre du courage politique pour prévoir des sommes afin de mettre ces initiatives en application et de les répandre afin que tout le monde puisse s'en inspirer, mais surtout pour les adapter au plus d'endroits possible.

• (1705)

M. Gérard Deltell: Pouvez-vous nous donner un exemple d'un projet qui a fonctionné, qui est appliqué très concrètement et qui peut être inspirant pour beaucoup de communautés?

M. Mathieu Laneuville: Oui, je peux vous en donner plusieurs.

Tantôt, on parlait de la réduction à la source. On peut penser aux PFAS, par exemple. Il ne devrait plus y en avoir dans nos produits, comme les poêles à revêtement de téflon, les imperméables, et ainsi de suite.

On peut aussi parler de l'économie d'eau. À Toronto, mes collègues ontariens ont réussi à faire de très bonnes choses pour réduire la consommation d'eau. On a beaucoup travaillé sur les concentrations dans l'eau de certains produits venant de l'industrie. C'est une bonne chose, mais, tant qu'il y aura de gros débits, cela aura des conséquences énormes, même si les concentrations sont petites. Il faut donc travailler à réduire ces débits.

Il y a un autre exemple qui peut toucher M. et Mme Tout-le-Monde. Pendant la pandémie, on a beaucoup utilisé les fameuses lingettes jetables pour tout désinfecter. Les gens les jetaient dans les toilettes, ce qui a causé de gros problèmes. Cela coûte 250 millions de dollars par année aux municipalités canadiennes, parce que ces lingettes se retrouvent dans nos réseaux d'égouts et bloquent les stations de pompage. Ensuite, elles se retrouvent dans nos usines de traitement des eaux usées, par exemple à la station d'épuration Jean-R. Marcotte, à Montréal. Il faut donc les sortir pour les traiter, alors qu'on pourrait tout simplement les mettre à la poubelle dès le départ pour qu'elles puissent être traitées facilement par la suite. Cet exemple montre qu'on est capable de poser de bons gestes à la source.

Des municipalités ont aussi réussi à installer des systèmes de recirculation de l'eau dans l'équipement de climatisation à l'eau dans les hôpitaux. On a pu réduire de 90 % la consommation d'eau des hôpitaux.

Les hommes se souviendront aussi de ces fameux urinoirs munis d'une chasse d'eau automatique dans les écoles primaires. Toutes les 10 minutes, ces urinoirs font entrer de la nouvelle eau potable, et cela continue même en période de pénurie d'eau, l'été, dans toutes nos écoles. Ils continuent aussi de fonctionner la nuit, alors qu'ils ne sont pas utilisés. Il y a eu des innovations de ce côté-là aussi.

Ce sont tous des exemples de pratiques qui fonctionnent. Toutefois, comme vous l'avez mentionné, cela prend du financement pour les mettre en œuvre un peu partout.

Merci.

M. Gérard Deltell: Merci bien, monsieur Laneuville.

M. Mathieu Laneuville: Merci, monsieur Deltell.

Le président: Merci, monsieur Deltell.

Vous avez la parole, madame Chatel.

Mme Sophie Chatel (Pontiac, Lib.): Merci beaucoup, monsieur le président.

Je souhaite la bienvenue aux témoins d'aujourd'hui.

J'aimerais revenir brièvement sur le commentaire que mon collègue M. Leslie a fait un peu plus tôt, soit qu'il fallait plus d'investissements dans les technologies de l'eau. Je pense que cela fait grandement écho à ce que vous avez dit. Nous en avons aussi parlé avec le groupe de témoins précédent et avec Mme Gomez qui, je vois, est encore parmi nous.

Cependant, M. Leslie a dit qu'il fallait en même temps mettre la hache dans notre système fiscal. Je ne suis pas vraiment d'accord sur cela. Je suis allée dans des pays où il n'y a pas de système fiscal, et, l'eau potable, elle n'existe tout simplement pas. Les égouts sont à ciel ouvert.

En revanche, je suis entièrement d'accord quant à la nécessité d'en faire davantage avec notre argent, l'argent des contribuables, et d'investir dans l'infrastructure municipale. Dans ma circonscription, des communautés rurales sont aux prises avec des réseaux d'alimentation en eau potable et des réseaux d'égouts qui sont désuets. C'est le défi qu'il nous faudra relever. D'ailleurs, si l'on veut plus de logements, cela nous prendra des systèmes beaucoup plus fonctionnels et capables de fournir un débit élevé.

Plus tôt, une personne a mentionné le Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec, ou TECQ. Dans le cadre du Programme de la TECQ, avec la contribution du Québec, le Canada investit une partie des revenus de la taxe d'accise sur l'essence dans les infrastructures des municipalités. Cela vous concerne, madame Vodanovic et monsieur Laneuville.

J'aimerais avoir vos propositions concrètes à cet égard. Je vous inviterais à nous les présenter chacun votre tour.

Mme Maja Vodanovic: Je vais répondre en premier parce que je suis de près les travaux de la Ville de Montréal. Je peux vous dire que, des revenus générés par la taxe sur l'essence au Québec, 200 millions de dollars sont dédiés à notre ville. C'est la meilleure chose qui peut arriver. C'est comme un cadeau du ciel, parce que cela nous permet d'investir de manière vraiment stable. Nous savons que nous avons cet argent, qui nous permet d'effectuer la maintenance de tous nos réseaux, de changer les conduites de plomb, et ainsi de suite. Nous savons que nous avons besoin de cet argent, que nous allons en avoir besoin en continu, et qu'il sera toujours là.

C'est ce genre de financement que nous souhaitons avoir parce que, sinon, nous n'y arriverons pas. Nous devons faire de la maintenance, nous devons nous adapter au changement climatique et nous devons respecter la nouvelle réglementation relative au traitement secondaire des eaux usées. Cela représente, au minimum, 2,4 milliards de dollars de plus.

C'est juste pharaonique. C'est énorme.

• (1710)

M. Mathieu Laneville: Je vais parler de la taxe d'accise sur l'essence. Cela fait longtemps que le fédéral veut lier le financement à la construction de nouveaux logements, et cela nous pose un défi, actuellement. Pour nous, c'est une aberration, parce qu'on a un gros déficit d'alimentation en eau. Nous ne pouvons pas penser à ajouter les nouveaux logements à cela. Nous avons besoin d'un bon réseau d'aqueducs pour avoir de bons logements et d'un bon réseau d'égouts pour en avoir de nouveaux.

Pensons d'abord à nos infrastructures primaires avant de vouloir construire les nouveaux logements. Pour nous, la priorité serait que la TECQ ne soit pas liée à la construction de nouveaux logements. C'est un message important que je tenais à faire.

Vous avez aussi parlé de la façon de faire pour améliorer la situation. Pour nous, l'économie de l'eau reste le meilleur vecteur. En effet, en raison du changement climatique, la pression est vraiment accrue sur nos ressources en eau.

Comparativement au passé, à toute l'histoire de l'humanité, on assiste maintenant à une explosion démographique partout sur la planète. Celle-ci met aussi de la pression sur nos ressources en eau. On peut gérer cela en économisant l'eau. De cette façon, de nouveaux citoyens et de nouvelles citoyennes pourront venir dans nos communautés rurales et urbaines, et nous n'aurons pas besoin de construire de nouvelles infrastructures.

Bref, si on économise l'eau, on pourra accueillir de nouvelles personnes.

Mme Sophie Chatel: Merci.

On voit que la taxe d'accise sur l'essence n'est pas toujours mauvaise. En fait, elle aide nos municipalités au Québec.

J'aimerais aussi vous poser une question, madame Chronopoulos.

Vous avez mentionné l'importance des municipalités locales et le rôle crucial que joue la Fédération canadienne des municipalités, ou FCM, dans le renforcement de la résilience par rapport au climat et aux eaux des villes.

Pouvez-vous nous en dire davantage à ce sujet?

Mme Soula Chronopoulos: D'accord. Je vais en profiter pour répondre aussi à la question de M. Deltell.

Pour ce qui est de l'innovation, les entrepreneurs se heurtent à beaucoup d'obstacles à l'échelon municipal. Mme Patricia Gomez vous en a parlé. Dans notre écosystème, il y a au moins 80 personnes qui, comme elle, ont des solutions. Or elles n'ont pas les moyens de les mettre en œuvre. Il a été question des défis que les municipalités doivent relever.

Cela dit, les innovateurs ont des solutions concernant la collecte de données et leur tenue à jour pour permettre l'accès à des données de qualité partout. Certains conçoivent des compteurs intelligents, d'autres ramassent des algues afin de produire des biogaz.

La Fédération canadienne des municipalités peut donner un mandat aux municipalités afin de les aider. Cela pourrait être fait au moyen de bourses ou de subventions. Ainsi, on pourrait développer ou, du moins, tester les innovations. Présentement, comme on n'a pas les crédits ou les fonds nécessaires pour aider les entrepreneurs d'ici, ils s'en vont ailleurs. Nous faisons preuve de leadership à l'échelle mondiale, c'est sûr, mais ces entrepreneurs n'ont pas assez de raisons de rester au Canada.

Il y a beaucoup de jeunes innovateurs au Canada sur le plan de la technologie, mais il s'en vont ailleurs. Cela est vraiment dommage,

[Traduction]

Ce bruissement que nous entendons, c'est parce que nous nous dirigeons vers le sud.

[Français]

Le président: Merci beaucoup.

Madame Puzé, vous avez maintenant la parole.

Mme Monique Puzé: Encore une fois, je souhaite la bienvenue à tous les témoins.

Je n'aurai pas assez de mes six minutes de temps de parole, monsieur le président.

Le président: Faites votre possible, madame Puzé.

Mme Monique Puzé: Avant de commencer, j'aimerais faire le commentaire suivant. Beaucoup d'organisations viennent témoigner devant le Comité. Je trouve que les mots « nos investisseurs » ou « augmenter le rendement » font souvent partie de leur vocabulaire. Ce que je vois, c'est qu'il y a toujours des conflits d'usages autour de l'eau.

Si on prend l'argent des contribuables pour développer des technologies de l'eau, il faut que ce soit efficace. Nous voudrions que cela ait trait à la santé de l'eau et de ses systèmes, donc à la surveillance des PFAS, des contaminants agricoles, des radionucléides et des résidus industriels, entre autres choses. C'est ce que nous voulons. Nous ne voulons pas que les investisseurs fassent plus d'argent. Cela m'inquiète un peu.

Madame Vodanovic, je vais évidemment vous parler de Chalk River. Je vous ai entendue à la radio, et je sais que vous êtes la porte-parole de la Communauté métropolitaine de Montréal, ou CCM, à cet égard. Je sais aussi que vous avez une position très ferme sur l'ignoble décision de la Commission canadienne de sûreté nucléaire, ou CCSN, à l'égard du projet de monticules de déchets radioactifs à Chalk River.

J'imagine que, comme moi, vous êtes un peu abasourdie par cette décision. Toutes les municipalités, ou presque, se sont prononcées contre ce projet, en plus des communautés autochtones. On parle de réconciliation, mais on agit carrément en contradiction avec la Déclaration de Nations unies sur les droits des peuples autochtones. On leur passe sur le corps en leur disant que le projet ira de l'avant même si elles n'en veulent pas.

À votre connaissance, Montréal possède-t-elle des technologies permettant la détection des radionucléides dans ses installations sanitaires d'épuration des eaux?

• (1715)

Mme Maja Vodanovic: On est capable de les détecter, mais on ne peut pas les arrêter. Si jamais l'eau devenait radioactive, on ne pourrait rien y changer, car on n'a pas l'équipement nécessaire. C'est une des raisons pour lesquelles nous étions contre ce projet.

Nous ne savons pas exactement ce qui va se retrouver dans le site au cours des 50 prochaines années. De plus, le site doit être sous surveillance pendant 500 ans, mais personne ne peut surveiller un site pendant 500 ans. Nous sommes très inquiets, parce que le site se situe juste à côté de l'eau, à côté de la nappe phréatique. Nous avons peur que les changements climatiques et les inondations fassent que cela se rende jusqu'à la rivière des Outaouais et que cela touche tous les gens en aval, jusqu'à Montréal.

Mme Monique Pauzé: Je suis tout à fait d'accord avec vous.

J'ai appris dernièrement qu'il y a déjà du tritium dans l'eau potable des municipalités qui se trouvent sur les rives de la rivière des Outaouais. Cet élément s'en vient donc vers nous. En tant que Montréalaise, je me suis dit que cela n'avait pas de bon sens que je sois en train de boire cette eau.

Par ailleurs, j'aimerais souligner un élément que je trouve un peu étrange.

On dit toujours que la CCSN est indépendante, mais je vais vous donner un exemple qui montre pourquoi je ne la trouve pas très indépendante.

La présidente de la CCSN, Mme Rumina Velshi, a passé beaucoup de temps dans des colloques et des événements à vanter les fameux petits réacteurs modulaires. Or, elle a été remplacée par M. Timothy Berube.

En fouillant un peu pour savoir qui est cet homme, j'ai appris qu'il possède un doctorat en « divinité ». L'essentiel de son cursus universitaire de la University of Metaphysical Sciences mise sur la méditation, les anges et les chakras.

Depuis que j'ai appris cela, je suis un peu inquiète, d'autant plus que la CCSN l'a nommé président par intérim. Suis-je la seule à trouver cela étrange?

Monsieur Laneuville, parlons de l'Agence canadienne de l'eau.

La semaine passée, un témoin est venu nous dire que, depuis sa création, l'Agence se voit confier toutes sortes de petits mandats par tout le monde. On lui dit qu'elle devrait s'occuper de la rivière x, du lac y et du ruisseau z, et ainsi de suite.

N'a-t-on pas mis la charrue avant les bœufs en créant cette agence?

N'aurait-on pas pu d'abord lui fixer des objectifs et des principes d'action, ce qui n'a pas été le cas?

M. Mathieu Laneuville: C'est une très bonne question, madame Pauzé.

Chez Réseau Environnement, nous avons travaillé de pair avec la Coalition canadienne pour des eaux saines et la Coalition québécoise pour des eaux saines. Pour nous, il est important que cette agence ait été créée et que nous puissions nous atteler à la tâche. Nous avons participé à sa création en lui fournissant tous nos commentaires.

Avant la mise sur pied de l'Agence, c'était le fouillis, et il était difficile pour les membres de notre réseau de collaborer avec plus de 17 ministères et organismes sur la question de l'eau.

L'un des problèmes auquel nous devons faire face est le suivant. En ce moment, nous travaillons à l'étude des eaux douces. Pour nous, l'eau, qu'elle soit douce ou marine, n'a pas de frontières.

L'étude est critique pour notre fleuve et notre estuaire du Saint-Laurent. Pourquoi? Parce que, actuellement, nous évaluons la quantité d'azote total dans les eaux douces.

Or, l'azote total n'a pas d'incidence majeure sur nos eaux douces. Cependant, notre estuaire et nos fameuses crevettes de Matane sont menacés, et, si la tendance se maintient, nous n'en aurons plus dans quelques décennies.

Mme Monique Pauzé: Monsieur Laneuville, je vous arrête...

Le président: Monsieur Laneuville, nous allons permettre à Mme Pauzé d'intervenir parce qu'elle n'a pas beaucoup de temps de parole.

Mme Monique Pauzé: Monsieur Laneuville, je voulais vous interrompre pour vous dire ce qui suit.

Vous, vous pensez que l'Agence peut faire cela, tandis que d'autres pensent qu'elle peut faire ceci. Beaucoup de gens venus témoigner devant ce comité nous ont parlé des différents mandats qui sont confiés à l'Agence. Sérieusement, je ne voudrais pas y travailler.

Tout le monde lui donne des mandats, parce qu'elle n'a pas reçu d'orientation claire quant à ses objectifs et aux dossiers sur lesquels elle doit travailler.

Je vous lis ce qui a été dit par une des témoins: « Responsabilité face à l'intégrité du cycle hydrologique global et primauté du maintien de la capacité portante des écosystèmes sont donc les deux faces d'une même médaille, et cela devrait impérativement guider le travail d'une Agence canadienne de l'eau [...] »

Toutefois, cet objectif ne lui a pas été donné. Cela aurait dû être fait à la suite d'une consultation et de décisions politiques.

● (1720)

Le président: Merci, madame Pauzé.

Madame Collins, vous avez la parole.

[Traduction]

Mme Laurel Collins: Merci, monsieur le président.

Merci à tous les témoins.

Ma première question fera suite à certains commentaires portant sur l'exode des cerveaux et la situation du Canada par rapport à celle des États-Unis — en m'adressant peut-être d'abord à notre témoin d'AquaAction, puis à notre témoin de Foresight Canada.

J'aimerais savoir quelles sont, selon vous, les mesures concrètes que le Canada doit prendre pour retenir certains de nos travailleurs qualifiés au pays, mais aussi pour former la prochaine génération et nous assurer qu'elle possède les compétences dont elle a besoin pour travailler dans ces domaines.

Mme Soula Chronopoulos: Je pense que nous devons tout d'abord nous assurer que des subventions sont disponibles pour ces projets. À l'heure actuelle, même si ISDE accorde de nombreuses subventions fédérales, elles ne sont pas explicitement destinées aux technologies de l'eau, comme nous l'avons dit.

Deuxièmement, il n'y a pas non plus assez de crédits d'impôt pour les technologies propres, rien. Lorsque nos homologues américains vont les voir et leur disent : « Hé, vous en avez assez des impôts, alors venez dans le Michigan, venez dans l'État de New York », ils sautent sur l'occasion. Les États-Unis reconnaissent l'existence d'un problème majeur. Il n'y a pas de plan de gestion de la crise de l'eau, et ils essaient d'en élaborer un, alors ils viennent au Canada et nous soutirent tous ces talents extraordinaires.

Je vais laisser ma collègue s'exprimer sur ce point également.

Mme Laurel Collins: Oui, et juste avant que vous n'interveniez, j'aimerais ajouter un mot.

Il est vraiment décevant de voir le gouvernement distribuer des milliards de dollars pour le captage et le stockage du carbone à des sociétés pétrolières et gazières qui engrangent des bénéfices records. Par ailleurs, nous n'offrons pas un financement comparable pour des technologies de l'eau très importantes.

Je vous remercie pour votre réponse.

La parole est à vous.

Mme Heather Crochétière: Oui. Merci beaucoup pour cette question.

Comme je l'ai dit dans ma déclaration, nous avons un gros problème d'adoption de la technologie au Canada. Comme Mme Gomez l'a dit tout à l'heure, elle a donc du mal à trouver quelqu'un pour adopter sa technologie. Il se pourrait qu'elle aille ailleurs ou qu'elle se concentre sur d'autres priorités.

Les crédits d'impôt et les encouragements fiscaux sont absolument importants. La liste n'est pas exhaustive, bien sûr, mais en plus du financement direct, le gouvernement pourrait envisager des mesures comme l'élaboration de normes relatives à l'eau dans la réglementation environnementale, ce qui pousserait les industries à adopter ces technologies plus propres chez nous et donnerait une chance à nos entrepreneurs canadiens. Le gouvernement pourrait également se pencher sur des questions comme l'innovation et les exigences environnementales élevées pour tous les programmes d'aménagement d'infrastructures, comme ceux qui sont mis en oeuvre par Infrastructure Canada. En fait, il s'agit de nous assurer que nos politiques d'approvisionnement permettent l'adoption de technologies innovantes dans le domaine de l'eau, au lieu de l'empêcher.

Il s'agit également de trouver des débouchés. J'aime ce que nous avons entendu plus tôt à propos de l'utilisation d'installations et d'infrastructures fédérales pour tenter d'offrir ces possibilités de mener des projets pilotes. Beaucoup d'entrepreneurs canadiens du secteur des technologies de l'eau, lorsqu'ils veulent mettre au point leur technologie, n'ont pas la possibilité de la tester ici. Nous devons créer ces débouchés pour que les gens puissent mettre en oeuvre ces cas d'utilisation dont ils peuvent faire la démonstration à leurs clients et qui leur permettent de présenter ces projets pilotes chez eux et, espérons-le, de ne pas quitter le Canada, mais de pouvoir exporter leur technologie et maintenir une entreprise ici au Canada.

Mme Laurel Collins: Merci beaucoup.

L'une des politiques que j'ai proposées au Parlement est un corps de jeunes pour le climat. Il s'agit notamment de nous assurer de former les jeunes aux emplois durables de l'avenir.

Brièvement, madame Vodanovic, je sais que vous avez créé un conseil consultatif de la jeunesse... Je me demande si vous en avez

vu un exemple à l'échelle municipale et si vous avez du mal à trouver des personnes qualifiées dans ces domaines. Comment envisagez-vous la possibilité de mobiliser les jeunes?

Mme Maja Vodanovic: Oui, il y a un manque de travailleurs en général dans tous les domaines. En particulier pour nos usines de production d'eau, nos stations d'épuration et nos usines de filtration, nous n'avons pas assez d'étudiants qui sortent de l'école munis d'un diplôme. Je me suis même rendue dans différentes écoles pour leur parler de tout ce que nous faisons. Je leur ai dit : « Venez travailler ici. Si vous voulez travailler en environnement, il n'y a pas de meilleur moyen que de le faire concrètement et de changer les choses ».

Je vais donc leur parler. La semaine prochaine, je leur parlerai à l'Université de Montréal.

Mme Laurel Collins: Monsieur Laneuville, voulez-vous intervenir?

M. Mathieu Laneuville: Oui. Nous avons besoin de plus d'opérateurs de système de traitement de l'eau dans la province de Québec. Nous avons besoin de milliers d'opérateurs et nous en formons moins de 100 par année.

Mme Laurel Collins: Monsieur le président, je n'ai pas déclenché ma minuterie. Combien de temps me reste-t-il?

Le président: Il vous reste environ une minute et 15 secondes. Vous n'êtes pas obligée d'utiliser votre temps en entier si vous ne le souhaitez pas.

Des voix: Ha, ha!

Mme Laurel Collins: Je le ferai.

Brièvement, à l'intention d'AquaAction, vous avez mentionné le Fonds municipal vert, une initiative extraordinaire qui avait été lancée par Jack Layton. J'ai d'ailleurs siégé à son conseil d'administration lorsque j'étais conseillère municipale.

Pouvez-vous nous parler un peu de la nécessité de réaffecter certains de ces fonds ou d'augmenter certains de ces fonds pour l'eau?

• (1725)

Mme Soula Chronopoulos: Pour rebondir sur ce que Mme Crochétière disait, ils ne sont tout simplement pas en mesure de le faire; ils sont bloqués à la phase pilote. Beaucoup de ces entreprises comme celle de Patricia Gomez ont besoin de fonds pour mettre en oeuvre leurs technologies et les municipalités ne disposent tout simplement pas de ces fonds. C'est là que nous constatons que les choses s'arrêtent et que les entreprises cherchent à faire adopter leurs technologies ailleurs. Si nous pouvions réaffecter des fonds et donner à chaque entreprise la possibilité de tester ses technologies, je pense que cela libérerait l'innovation.

Mme Laurel Collins: Je vous remercie.

[Français]

Le président: Merci.

Nous sommes rendus au deuxième tour de questions.

Je m'adresse à tous les intervenants.

Vous disposez de quatre minutes. Cependant, si vous ne désirez pas utiliser tout votre temps de parole, n'hésitez pas à le faire.

Monsieur Kram, vous avez la parole pour quatre minutes.

[Traduction]

M. Michael Kram: Merci, monsieur le président.

Je remercie tous les témoins de s'être joints à nous. Nous entendons certainement beaucoup d'idées intéressantes et nous manquons toujours de temps. Je vais voir si je peux faire intervenir tout le monde très rapidement.

Madame Chronopoulos, vous avez parlé de la politique du climat et de l'eau dans votre déclaration liminaire. J'ai toujours été d'avis qu'il est bon de faire d'une pierre deux coups, si je peux m'exprimer ainsi.

Récemment, le Comité a entendu parler de la manière dont les projets d'irrigation peuvent augmenter la séquestration du carbone dans le sol des terres agricoles. Avez-vous un avis sur la question et sur la façon dont cela pourrait constituer une politique bénéfique à la fois pour le climat et pour l'eau?

Mme Soula Chronopoulos: Tout à fait. Une grande partie des solutions que nous voyons apparaître dans le secteur de l'innovation consiste à rendre l'agriculture plus efficace. Actuellement, l'agriculture utilise 70 % de l'eau. Nous sommes très conscients qu'en Alberta, par exemple, nous sommes aux prises avec une grave sécheresse. Une grande partie des solutions que nos innovateurs recherchent consiste à réduire l'utilisation de l'eau. Lorsque nous réduisons notre consommation d'eau, nous réduisons le carbone qui est libéré ainsi que les contaminants qui doivent être traités, etc.

Tout est lié. On ne peut pas séparer l'eau du carbone.

M. Michael Kram: Très bien.

Madame Crochetiere, je me demande si vous avez un avis sur la politique d'irrigation et la séquestration du carbone dans les terres agricoles et les sols.

Mme Heather Crochetiere: Bien sûr.

Je reprendrai à mon compte les propos de Mme Chronopoulos. Les possibilités d'interface entre les secteurs de l'eau et de l'agriculture sont énormes. Lorsqu'il est possible d'améliorer l'efficacité de l'utilisation de l'eau, cela peut également améliorer la santé des sols, ce qui peut conduire à une augmentation de la séquestration du carbone.

Je crois vraiment que la politique devrait soutenir les efforts visant à faire d'une pierre deux coups, comme vous dites, et à trouver des moyens de favoriser les technologies de l'eau innovantes ainsi que la santé des sols.

M. Michael Kram: Madame Vodanovic, vous avez rendu hommage aux libéraux et aux conservateurs dans votre déclaration liminaire. Félicitations. Je pense que c'est une première au sein de notre comité.

Des voix: Ha, ha!

Mme Maja Vodanovic: C'est parce que le Canada est bon.

Des voix: Bravo, bravo!

M. Michael Kram: Vous avez également mentionné qu'il vaut mieux ne pas polluer que de laisser les villes payer les coûts de nettoyage.

J'aimerais que vous précisiez quels polluants sont les plus coûteux à dépolluer et quels sont ceux qui sont moins préoccupants.

Mme Maja Vodanovic: Les substances perfluoroalkylées sont certainement des polluants que nous ne savons pas traiter. Les coûts

exploseraient. Nous aimerions que le gouvernement canadien continue à faire pression. Je sais que nous les avons interdits au Canada, mais nous en importons. Tout ce que nous avons ou possédons contient de telles substances. Si nous pouvions faire pression pour obtenir une réglementation à ce sujet, ce serait formidable. Je sais que nous avons des amis aux États-Unis, parmi les démocrates, qui veulent vraiment interdire ces substances et s'emploient à ce que cela se produise. Ils disent qu'ils ont besoin que leurs homologues canadiens s'unissent et agissent en ce sens.

Ce n'est qu'une suggestion de ma part.

L'autre problème est celui des algues bleues. Nous ne savons pas non plus les traiter. Une fois qu'elles entrent dans notre système, nous ne savons pas quoi faire. Le gros problème tient au fait que toutes nos infrastructures sont construites. Il est très difficile d'incorporer du nouveau dans cette vieille infrastructure. Les coûts sont tout simplement énormes, comme vous l'avez dit. Toutes nos infrastructures sont anciennes et nous devons les entretenir. Nous devons nous adapter à toutes les inondations et respecter les nouveaux règlements. C'est difficile.

M. Michael Kram: Je vous remercie.

Le président: Nous n'avons pratiquement plus de temps.

Voici une petite bande-annonce pour vous, monsieur Kram: la semaine prochaine, M. Chandra Madramootoo viendra nous voir. C'est un expert en irrigation et en séquestration. Je suis sûr qu'il vous donnera des réponses utiles.

Monsieur Longfield.

M. Lloyd Longfield: Merci, monsieur le président.

Merci à tous d'être ici.

J'ai trouvé notre discussion sur la conservation très intéressante. Nous n'avons pas encore abordé ce sujet dans le cadre de notre étude.

Je m'adresserai peut-être d'abord à Mme Vodanovic.

Guelph est alimentée par les eaux souterraines. Nous avons réduit notre consommation d'eau d'environ 330 litres par jour, par personne, à 167 litres par jour et par personne.

● (1730)

Mme Maja Vodanovic: Félicitations.

M. Lloyd Longfield: Merci.

La moyenne canadienne se situe autour de 335. Dans l'Union européenne, elle est de 144. Le gouvernement fédéral pourrait favoriser la conservation en fixant des cibles nationales.

À Guelph, cela nous a permis de ne pas devoir agrandir notre station d'épuration. Nous avons économisé environ 26 millions de dollars en coûts municipaux. Dans notre station d'épuration, nous traitons également les déchets solides, puis nous les utilisons comme engrais dans les fermes autour de Guelph et pour produire un peu de méthane. Il est possible d'atteindre le niveau zéro en matière d'eaux usées.

En ce qui concerne les coûts municipaux, la conservation peut en fait permettre de tirer le meilleur parti possible de chaque dollar. Trente pour cent de nos pertes sont dues à des fuites dans les canalisations. Nous avons dû réparer les canalisations. Le coût est élevé.

Pourriez-vous nous parler du coût d'opportunité de la conservation dans le cadre de notre étude sur l'eau, ainsi que de la réduction des coûts pour les municipalités?

Mme Maja Vodanovic: Les fuites dans nos infrastructures atteignent maintenant 24 %. C'est assez grave. Nous sommes les pires. Montréal est la pire consommatrice d'eau. Nous sommes au sommet.

M. Lloyd Longfield: Cela représente 367 litres par personne et par jour. Ce n'est pas si mal.

Mme Maja Vodanovic: Nous essayons d'atteindre la moyenne.

Nous avons étudié le cas de Toronto. Toronto a fait beaucoup pour abaisser la consommation. Ils ont des compteurs d'eau. Ils l'ont abaissée, mais cela n'a pas tellement réduit le besoin d'investissement. Il s'agit d'un petit montant. La production d'eau ne représente que quelques points de pourcentage de l'entretien nécessaire dans l'ensemble du système. Ce n'est pas comme si, en utilisant moins d'eau, nous pouvions financer nos quatre incinérateurs. Le montant sera petit.

Oui, nous devons réduire notre consommation d'eau, mais cela ne financera pas le reste de nos besoins.

M. Lloyd Longfield: Je comprends.

Notre population augmente, nous essayons donc d'aplanir notre courbe parce que nous n'avons pas assez d'eau souterraine pour suivre le rythme. Cela limitera également notre développement économique si nous ne réglons pas ce problème. C'est différent lorsque vous êtes sur la rive du Saint-Laurent.

Mme Maja Vodanovic: C'est vrai. C'est différent quand l'eau est abondante.

M. Lloyd Longfield: C'est exact.

Monsieur le président, je pense que c'est quelque chose que je veux saisir.

Est-ce que l'un de vous souhaiterait soulever d'autres éléments à propos de la conservation?

Mme Soula Chronopoulos: Je pense qu'une grande partie de l'innovation que l'on voit en ce moment, surtout au Québec, au Canada, concerne la façon dont nous pouvons utiliser moins d'eau et la façon dont nous la réglementons. Par exemple, le Québec vient de publier un rapport sur l'utilisation de l'eau dans l'industrie. Il s'agit d'une mesure de transparence importante qui nous permet de savoir qui sont les gaspilleurs d'eau et comment nous pouvons réduire cette consommation grâce aux compteurs intelligents.

Nous pouvons adopter ces solutions, mais nous devons introduire davantage des innovations et des technologies dont nous avons parlé.

M. Lloyd Longfield: Nous avons tous des compteurs intelligents à Guelph. C'était un élément important de la solution. Puis...

Mme Soula Chronopoulos: Nous n'en avons pas.

M. Lloyd Longfield: ... nous sommes devenus compétitifs.

Je vous remercie.

[Français]

Le président: Merci, monsieur Longfield.

Madame Pauzé, vous avez la parole.

Mme Monique Pauzé: Madame Crochetiere, votre organisation reçoit des fonds fédéraux. Je pense que lorsqu'on reçoit des fonds fédéraux, il faut faire preuve d'une certaine transparence, mais je n'ai pas vu le rapport annuel sur votre site Web. Peut-être que je n'ai pas été habile dans ma recherche.

Vous produisez des rapports, au coût de 1 000 \$, et votre offre de services semble très semblable à ce que le fédéral appelle son « Initiative Accélérateur net zéro », dont nous avons beaucoup parlé en faisant l'étude sur les technologies propres.

Y a-t-il une différence entre les deux organisations? J'ai l'impression qu'il y a un double emploi avec des organismes qui existent déjà.

[Traduction]

Mme Heather Crochetiere: Je ne dirais pas cela.

Nous recevons des fonds, très généreux, du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux, ainsi que de sources industrielles. À maintes reprises, nous avons montré que nous sommes capables de dépasser les attentes. Je vous ai fait part de quelques statistiques que nous avons pu réaliser au cours de nos 10 années d'existence.

Nous avons réussi...

[Français]

Mme Monique Pauzé: Excusez-moi de vous interrompre. Ce que j'aurais voulu savoir, c'est si vous pensez qu'il y a une espèce de double emploi. Ma deuxième question va à peu près dans le même sens.

J'ai lu que le Réseau canadien de l'eau existait depuis 2001. Il a été créé à la suite du scandale de l'eau contaminée de Walkerton, si je me souviens bien. Vous dites que vous rassemblez des intervenants de partout dans l'écosystème dans le but d'améliorer les choses, mais, encore là, je trouve que vos objectifs ressemblent à ce que l'on attendrait de l'Agence canadienne de l'eau.

N'y a-t-il pas une espèce de dédoublement des fonctions?

● (1735)

[Traduction]

Mme Heather Crochetiere: Le Réseau canadien de l'eau se concentre surtout sur les municipalités et la recherche, et c'est important.

Chez Foresight, nous nous attachons également à travailler directement avec l'industrie, les innovateurs et les investisseurs, en essayant d'adopter une approche globale de l'écosystème afin de nous assurer que nous créons les conditions nécessaires à l'essor des technologies propres et des technologies de l'eau au Canada.

Nous soutenons également le Cleantech Accelerator, en plus d'établir des liens avec ces utilisateurs ultimes.

Le président: Je vous remercie.

Pourriez-vous, peut-être par écrit, nous donner une idée des programmes auxquels vous avez accès à l'échelle fédérale? Ce serait très utile.

Mme Heather Crochetiere: Bien sûr.

Le président: Merci.

Madame Collins.

Mme Laurel Collins: Je vais poursuivre en posant quelques questions à Foresight Canada.

J'aimerais en savoir un peu plus sur waterNEXT.

Pourriez-vous nous en dire plus sur la façon dont les investissements dans l'innovation dans le domaine de l'eau peuvent favoriser le développement économique général du Canada et nos priorités en matière de climat?

Mme Heather Crochetiere: Bien sûr.

Différents intervenants du secteur nous ont dit qu'il fallait investir à la fois dans les innovateurs eux-mêmes, en leur offrant la possibilité de mettre au point leur technologie, et dans le soutien à l'adoption de la technologie. Je vais peut-être m'attarder sur ce dernier point.

Les utilisateurs ultimes nous ont dit qu'ils n'avaient pas la capacité d'adopter des solutions innovantes. Cela peut être dû à une aversion pour le risque, un manque de temps ou de ressources humaines pour bien évaluer les technologies innovantes et pour comprendre les risques et la manière dont ces technologies peuvent s'intégrer dans leur infrastructure.

L'investissement dans des initiatives visant à combler ces lacunes en matière de capacité permettra de faciliter l'adoption de la technologie, ce qui engendrera des retombées économiques positives pour les entreprises de technologies de l'eau et permettra éventuellement de réduire les coûts pour les utilisateurs ultimes.

Mme Laurel Collins: Dans le cadre de notre étude, un témoin nous a parlé de l'importance des incubateurs. C'était Caleb Behn, un dirigeant autochtone et un expert de l'eau qui travaille pour l'APN.

J'aimerais savoir comment votre organisation interagit avec les incubateurs. Je suis curieuse de savoir ce que vous en pensez.

Mme Heather Crochetiere: Oui, bien sûr.

Les entreprises en démarrage qui feraient partie d'un incubateur peuvent être à un stade précoce de leur développement. Nous avons des programmes qui soutiennent les entreprises à un stade précoce, mais j'estime que l'incubateur fait progresser l'innovateur jusqu'à un certain stade, puis Foresight peut alors l'aider à poursuivre son parcours.

Le président: Je vous remercie.

Monsieur Mazier.

M. Dan Mazier: Merci, monsieur le président.

Je remercie les témoins d'être venus nous voir cet après-midi.

J'ai siégé au comité des sciences et de la recherche, où nous avons étudié la commercialisation au Canada. L'une des principales préoccupations des entreprises de technologies propres était la difficulté de parvenir au stade de la commercialisation. Elles ont qualifié le fossé entre la recherche et la commercialisation de « vallée de la mort ».

Je pense que c'est l'une des raisons pour lesquelles elles partent, mais on nous dit aussi que d'autres pays font beaucoup mieux que nous en matière de commercialisation. Comment le Canada peut-il accélérer la commercialisation des technologies propres?

Mme Soula Chronopoulos: C'est une excellente question. C'est pourquoi je recommande de financer des accélérateurs de technologies de l'eau comme Foresight et AquaAction et certains autres organismes dont nous avons parlé, parce que nous réduisons les

risques. Il y a beaucoup d'aversion pour le risque en ce moment au Canada, alors que si vous prenez Israël, ce pays adoptera 90 % des entreprises en démarrage. Ils prennent ce risque parce que ceux qui réussissent sont ceux qui améliorent vraiment la situation. Ils recyclent 90 % de leur eau, alors que le Canada en recycle moins de 10 %.

Nous demandons un investissement du gouvernement fédéral pour soutenir des accélérateurs comme le nôtre à l'échelle régionale. Nous réduisons les risques. Nous pouvons veiller à les placer au bon endroit sur le marché et à ce qu'ils aient un impact. Ce sont les mains, les yeux et les oreilles du gouvernement fédéral sur le terrain pour nous permettre d'accélérer les choses.

Au Canada, comme tout est fédéral, il est très difficile de gérer ce qui se passe sur le terrain. Parfois, la situation sur le terrain, c'est le chaos pour ces entrepreneurs. Ils se heurtent à toutes sortes d'obstacles. C'est pourquoi nous n'arrivons pas à grand-chose. Nous devons vraiment créer un processus allant du financement jusqu'au terrain, où nous leur apportons ce dont ils ont besoin pour garantir qu'ils réussissent sur le marché commercial.

• (1740)

M. Dan Mazier: Nous avons beaucoup parlé de la propriété intellectuelle dans notre étude. Je me demande... À mon avis, le problème, c'est que nous créons essentiellement pour eux des conditions qui les vouent à l'échec...

Mme Soula Chronopoulos: En effet.

M. Dan Mazier: ... ou qui les amènent jusqu'à maturité pour que quelqu'un d'autre investisse et qu'ils s'en aillent.

Avez-vous connaissance de lois sur la propriété intellectuelle ou d'autres lois de cette nature qui nous permettraient de les protéger et de créer de la richesse ici au Canada plutôt qu'en Israël ou aux États-Unis? Auriez-vous des recommandations à formuler pour notre étude?

Mme Soula Chronopoulos: Oui, j'en ai. C'est une excellente question.

Je pense que si nous finançons des accélérateurs et des entrepreneurs, nous devrions conclure des accords avec eux qui disent: « Si vous touchez des fonds fédéraux, vous devrez rester au Canada pendant cinq ans, sinon vous les rembourserez ». Actuellement, nous leur donnons de l'argent, ils reçoivent des offres d'emploi plus intéressantes et des mesures incitatives de partout ailleurs et ils s'en vont. C'est pourquoi nous les perdons.

Je pense qu'il y a des moyens de renforcer notre position. Cela ne demande pas beaucoup d'efforts.

M. Dan Mazier: Très bien.

Vous avez parlé des technologies propres et du choix de priorités. Comme mes collègues autour de la table, je suis un peu pris au dépourvu. Bien sûr, nous avons tellement de priorités. Aujourd'hui, nous parlons de l'eau et demain, nous parlerons du CO2. En matière d'environnement, si nous pouvions choisir nos priorités, je pense qu'il est vraiment important de veiller à faire d'une pierre deux coups, ou d'un coup deux pierres...

Des députés: Ha, ha!

M. Dan Mazier: ... ou peu importe... quel que soit le dicton.

Le président: Nous comprenons.

M. Dan Mazier: Quoi qu'il en soit, il s'agit de faire les choses le plus efficacement possible.

Oui, et nous ne voudrions pas non plus lancer des pierres.

Je vous remercie. J'ai terminé.

Le président: Madame Taylor-Roy.

Mme Leah Taylor Roy: Moi?

Le président: Oui.

Mme Leah Taylor Roy: Je vous remercie.

Le président: Il est temps de faire le ménage.

Mme Leah Taylor Roy: Très brièvement, alors, nous nous concentrons vraiment sur la création de l'Agence canadienne de l'eau et peut-être sur la révision de la Loi sur les ressources en eau du Canada. Nous avons parlé de technologie, mais en réalité, aux fins de notre étude, quelles sont les principales mesures que nous pourrions prendre au sein de l'Agence canadienne de l'eau et qui vous aideraient dans vos efforts sur le terrain?

Mme Maja Vodanovic: Je vois comment cela fonctionne à la Ville de Montréal.

Parfois, il faut faire une demande et remplir des formulaires auprès de 10 ministères différents — des Pêches et de l'Infrastructure et ceci et cela — puis, au moment où nous avons terminé, la loi change et il faut tout reprendre. Il nous faut des années et des années pour obtenir les autorisations nécessaires. En ce qui concerne l'habitat du poisson, nous réalisons des projets municipaux bénéfiques et nous sommes pris dans ce filet de règlements.

Je pense qu'il faut simplifier. Si l'Agence peut devenir un organisme auquel il suffit de s'adresser et voilà, si nous n'avons pas à présenter des demandes à ces 10 ministères et l'Agence... Ce sera notre mort. L'Agence doit simplifier la réglementation.

Mme Leah Taylor Roy: C'est une excellente idée.

Allez-y, monsieur Laneuville.

M. Mathieu Laneuville: Je sais que nous ne voulons pas lancer des pierres, mais si nous voulons en avoir pour notre argent, c'est surtout en ce qui concerne les substances perfluoroalkylées. Un leadership efficace a été exercé en ce qui concerne le contaminant nocif et non normalisé appelé fluorure organique, mais il y a eu aus-

si... Si vous prenez le tableau périodique, on y trouve également du fluor, du chlore et du brome. Ces éléments sont désormais pris en compte molécule par molécule. Le fluor était considéré comme une famille. Lorsqu'il est considéré comme une famille, cela nous aide beaucoup, car si les fabricants modifient un processus, ils ne peuvent pas le faire sur une autre molécule de la même famille. Ce n'est pas le cas pour le brome et le chlore. Ils peuvent le faire dans ces cas, donc si nous pouvons modifier cela, nous en aurions pour notre argent.

Mme Leah Taylor Roy: C'est très bien. Les substances perfluoroalkylées sont une grande préoccupation pour bien des gens que je connais, notamment pour notre santé et notre environnement, et je vous en remercie.

Mme Soula Chronopoulos: J'ajouterai une chose. Au Canada, nous n'avons pas de leadership dans le domaine de l'eau. Il y a tellement de ministères différents auxquels nous nous adressons pour tout, mais nous n'avons pas de ministère de l'eau. Nous pouvons vivre trois jours sans eau. L'eau est si importante pour tout, par exemple pour le climat, la santé, etc.

Nous avons besoin de leadership. Il faut que l'Agence canadienne de l'eau s'harmonise vraiment avec ISDE. ISDE a beaucoup de pouvoir que l'Agence canadienne de l'eau doit également exercer pour nous soutenir à ce niveau, afin que nous puissions avoir accès à tout ce dont nous avons besoin pour nous assurer de livrer la marchandise.

Mme Leah Taylor Roy: C'est fantastique. Merci à vous tous.

Si vous pouviez tous nous envoyer une liste de souhaits encore plus détaillée, ou quelques détails supplémentaires sur ce que vous avez dit, ce serait formidable.

Le président: Dans le même ordre d'idées, M. Mazier a également demandé des commentaires, des observations ou des idées sur la commercialisation et les obstacles qui devraient être aplanis, etc. Nous vous invitons à nous les faire parvenir par écrit.

Merci beaucoup pour cette belle réunion. Je pense qu'elle a été fantastique.

Je vous souhaite un bon retour chez vous.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>